TRAICTE DE LA PESTE,

Composé par
Maistre François Valleriole
Docteur en medecine.

Duquel voyez le sommaire en la page suyuante.

VIRTVTE DVCE, COMITE FORTVNA.

A LYON,
PAR ANTOINE
GRYPHIVS.
1566.

TRAICTE de peste, contenant la nature, causes, signes, & accidens d'icelle : auec la curation de la fiebure pestilentielle, bubons & charbons pestilentielz.

Plus,

L'ordre & police que l'on doit tenir aux villes infectes pour conseruer leurs citoyens en santé, les preseruer à n'encourir le danger de peste. Et sur ce plusieurs & singuliers remedes preseruatifz.

A TRESNOBLES, TRESVERTVEVX ET

tresprudens seigneurs Messieurs les Consuls & Conseilliers d'Arles, François Valleriole Docteur en Medecine, Salut.

Messieurs, le souuerain des Orateurs Latins Cicerō en ses liures des Offices voulāt enseigner aux hōmes en quoy l'hōnesteté de la vie doit estre colloquee, dit icelle en ce principalemēt reluire, que l'homme sans cesse soit en deuoir, ou estant en affaires & administration publique, ou en son priué: ou negociant auec ses amis, ou bien retiré en soy-mesme. Car l'ornement de la vie de l'homme est le continuel exerci

ce du debuoir qu'il doibt à ſoy & autruy. Or entre tous les offices n'en y a pas vn plus excellent ny plus digne de l'homme que proffiter au public, pour lequel conſeruer & ayder ſemble que la nature nous ait produitz, comme coadiuteurs de la conſeruation de l'uniuers. Et par-ce à bonne raiſon le diuin Philoſophe Platon diſoit, nul de nous n'eſtre né pour ſoymeſme, ains pour ayder la Republique, les parens & amis: en quoy veritablement conſiſte le ſouuerain & plus ſainct deuoir de l'homme. Car ce faiſant il ſe rend digne du tiltre & nom qu'il porte, il illuſtre ſa dignité par les vertueuſes actions qu'il exerce plus pour l'vtilité publique, que pour ſoy, & rend à la poſterité fidelle teſmoignage de ſa verſation en ceſte vie caduque & mortelle. Ce que par

ce ſage Caton à eſté treſdoctemẽt dit, vn chacun deuoir rendre cõte non ſeulement de ſes œuures & actions, ains de ſon repoz priué & ſolitaire, pour monſtrer qu'en nulle partie de la vie de l'homme il ne doibt manquer à ſon deuoir. A quoy intentif Scipiõ fameux & renommé capitaine diſoit, l'homme addonné à la vertu n'eſtre iamais moins ſeul que quand il eſt ſeul, ny moins oyſif, que quand il eſt oyſif: par ce qu'a l'hõme de vertu, & la ſolitude & l'oyſiueté luy dõnent touſiours matiere de biẽ ẽployer ceſte partie de la vie, laquelle aux autres produit occaſiõ de mal. Ces choſes ſingulieremẽt à par moy cõſiderees, Meſsieurs, m'õt induit à touſiours produire & mettre en lumiere quelque choſe qui peut proffiter à voſtre treſnoble & treſancien-

ne republique. Et ayant conceu tel desseing, aduint (si comme il plait à Dieu ordonner de toutes choses) que m'estãt trouué pour le deuoir de ma charge visiter vn malade attaint par cas fortuit de la peste, il me fut commandé par messieurs vos deputez de la santé me tenir par aucuns iours retiré, suyuant en ce fait l'ordõnance publicque. Pour à quoy obeir demeurãt à mõ priué, & entre les meilleurs & plus aymables de mes amys, mes doulces muses, pour ne perdre ce tẽps, & l'ẽployer en quelque chose fructueuse, prins cõseil de mes Maistres muetz & sans lãgue, ce neantmoins les plus sages lãgaigeurs, & les mieux disantz qui se puisse trouuer (ie dis mes liures) qui me persuaderent, puis que par peste ie m'estois à eux retiré comme à vn port

ſalutaire, que ie fiſſe entendre à tous la nature & malignité de la peſté, eſcriuant de toute ſa nature, cauſes, ſignes & accidentz, & la maniere comment elle pourra par bon aduis & conſeil eſtre deſchaſſee & anneantie par art & ſollicitude humaine, qu'elle n'endommage noz Contrees, n'aſſaille noz vaiſeaux, c'eſt à dire noz corps, ne rompe le ſentier de noſtre vie. Et ſoudain eſmeu d'vn zele de vous faire choſe aggreable, & proffiter non à vous ſeulz, ains par vous à toute noſtre Gaule, ay mis en auant ce petit traicté qui vous pourra ſeruir de guide & bon pilote contre la tempeſte & iniure du temps peſtilentieux & infect ou nous ſommes, puis qu'il à pleu à Dieu nous viſiter de ſa verge, & pour le demerite de noz fautes nous

enuoyer ce fleau. Vous trouuerez en ce petit traicté (petit di-ie en volume, mais non petit en qualite) la nature de la peste & de sa malignité, les causes d'ycelle, les signes tant demonstratifz que pronostiques, pour cognoistre quād elle doibt regner, & si en l'air y a infection: le moyen de se preseruer en tel temps pour n'encourir tel danger: l'ordre, police, & reiglement qu'en temps pestilentieux doibuent tenir les villes & leurs deputez pour bien pouruoir au faict de la peste: la construction de l'hospital, situatiō & parties d'iceluy: la faço de guerir les malades frappez de tel venin, tant en leur viure, preparation de leurs lictz, chambres, & habitations, comme par medicamentz appropriez tāt à la fiebure qu'aux bubons & charbons pestiletieux: le tout

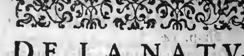
par bon ordre & methode, où i'ay employé les singuliers & plus experimẽtés remedes que ie me suis peu aduiser auoir autressoys experimenté, & en partie aussi extraictz des plus souuerains & excellentz medecins. Le tout mis en lumiere à l'hõneur de Dieu, & soubz vostre nom, & de vostre tresdigne maison cõsulaire, communiqué à hõmes amateurs de sçauoir & de vertu, pour par ce moyen faire reluire l'honneur de vostre cité & de vostre maison commune, qui est l'appuy des poures affligez, ausquelz vous messieurs, pour vostre charitable amour enuers Dieu & voz citoyens, pouruoyez non moins diligemment que prudemment. Et pour ne manquer de mon debuoir en ceste mienne charge public que, estãt retiré en solitude à part moy

de peu de iours, vous ay biẽ voulu presenter ce petit don, lequel vous plaira prendre en si bõne part comme de bon cœur ie le vous offre. Suppliant le souuerain conseruateur de l'uniuers conseruer en vous toutes ses graces: icelles augmẽter & promouuoir à sa louãge, & esleuer à vostre honneur, prouffict & vtilité de vostre Republicque.

INDI

INDICE DES CHAPITRES DV present traicté.

* *
*



DE LA NATVRE ET ESSENCE DE LA PESTE,

CHAPITRE I.

LE diuin Philosophe Platon en plusieurs de ses dialogues nous monstrant la voye & sentier pour droictemét traicter d'vne chose, & en icelle y proceder scientifiquement par art & methode, a dict, tout homme addoné a l'intelligéce de quelque chose pour à autruy la faire entendre, deuoir commencer par la diffinitió d'icelle, sans laquel le bien entendue rien ne peut estre dignement explique. Ce que Ciceron en ses offices & Galien en son premier liure des differéces des ma-

In Hippia minore, et Alcibiade primo. & in Protagora & Sophista.

ladies ont tressoigneusement obser
ué. Or donc puis qu'en ce mien trai
cte i'ay proposé (moyennāt la grace
de Dieu) vous declarer la nature de *Argumēt du presēt traicté.*
la peste, malignité d'icelle & ses acci
dentz, pour à si grieue maladie & à
ses mauuais effectz obuier par les
moyens que Dieu misericordieux
nous a laissés par l'art de medecine,
il sera decent & necessaire cōmen-
cer par la diffinition de peste, pour
entendre que c'est. Mais au parauāt
que venir à ce but, i'inuoqueray de *Inuocatiō.*
cœur treshumble la diuine bonté
vouloir assister à ce mien œuure,
pour iceluy dresser & conduire en
toute verité & perfection, à sa gloi-
re & hōneur, exaltatiō de son nom,
vtilité de nos prochains, pour les-
quelz ayder ie metz ce petit dis-
cours en lumiere: affin que des moy
ens que Dieu nous a donnés pour
nous deffendre des perils eminents,

nous en puissions seruir. Luy rendant graces des souuerains benefices qu'il fait iournellement par ses merueilles à ses creatures: nous mortifiant par nos demerites, & nous viuifiant par sa clemence & bonté: nous ayant eslargi des tresors de sa saincte sapience, l'art de la medecine, auec les diuins remedes en icelles contenus, pour deliurer sa creature de tous maux, pour le seruir en pureté de vie, sincerité de conscience, & sainctes operations. A luy donc Roy des siecles, inuisible, immortel, seul sçauant, Dieu plein de bonté & misericorde, tout honneur & gloire soit dõnee és siecles des siecles. amé.

Diffinition de la peste.

PESTE donc, selon Galien, c'est Epidimie pernicieuse, qui vault autát à dire comme maladie populaire, rauissant tout homme par le plus souuent à mort, sans aucun respect ou exception d'aage, sexe, complexion,

regime de vie, ou condition particu
liere quelle quelle soit. Et partant à
bonne raison est ditte pernicieuse,
comme rien ne peut estre dit plus
pernicieux, que ce que par sa mali-
gnité, & violence cõduit à mort: ce
que la peste par sa propre nature,
proprieté & contrarieté qu'elle ha
à nos corps, fait non moins violen-
tement que promptement. Et pour
plus exactement entendre que c'est
que peste, il faut noter que nous a-
uons plusieurs differences de mala-
dies, assauoir Epidimie, Endimie,
peste, & maladie priuee: comme par
Galien en plusieurs lieux est tesmoi-
gné. Epidimie est maladie commu- *Epidimie*
ne & populaire, aduenant en quel-
que region ou contree & en certain
temps: causee par certaine indisposi
tion de l'air ou eaux d'icelle region,
produisant en tous vne mesme espe
ce de maladie, comme ou fiebures

rausoniques, que le vulgaire appelle le mal chauld, ou fiebures tierces, ou ophthalmies, ou charbōs, ou colicques, ou toux populaires, auec grande difficulté d'alaine (que le commun peuple nomme la cocoluche) les dysenteries populaires, qui regnēt biē souuent en quelque contree sur la fin de l'esté, sont de ce nōbre. Toutes ces maladies quand elles sont communes en quelque lieu particulier ou region, sont dittes Epidimies: qui vault autāt à dire, cōme suruenantes publiquemēt & populairement à icelle region ou contree, par certaine mauuaise qualité de l'air y estant, & produisant telles infirmitez aux corps humains. Car selon Hippocrates & Galien, toute maladie procedāte de l'air infect de semence venimeuse, comme de cause productrice, est en son essence E-[illegible]imique, populaire & pestilentielle.

le. Voyla que c'est Epidimie. Endimie est maladie commune, mais prq pre ce neantmoins à vne seule contree ou region: qui vault autant à dire cõme maladie regionale ou prouinciale. Par-ce qu'il y a certaines regiõs & lieux qui par leur proprieté engendrent certaines especes de maladies qui sont peculieres aux habitãs d'icelle regiõ, par occasion ou de l'air ou des eaux de ce pays là. Cõme en la terre neufue descouuerte par les Portugaloys & Espaignolz, en l'isle appellee Hispagliole, & autres de l'Inde, y regnẽt certaines pustules semblables au mal de Naples, desquelles presque tous les habitãs en sont frappés, & y remedient par le boys de Guaiac, d'où l'usage est venu à nous. En Sauoye & vallee de Lucerne la pluspart des habitãs ont le goytre. A la Pouille & Calabre quasi tous ont la iaunisse. Et telles

Endimie

maladies ſont dittes Endimiques prouinciales ou regionales: mais nõ pourtant peſtilentes ou contagieuſes. La peſte eſt (comme dit auons) Epidimie pernicieuſe, ſcauoir eſt maladie cõmune & populaire, contagieuſe & mortele. Maladie priuee, eſt celle qui eſt particuliere & propre d'vn chacun en particulier: prouenãt par particuliere indiſpoſitiõ du corps d'iceluy malade, & par mauuaiſe reigle de viure par luy obſeruee: ou bien par quelque excés fait, ou corruption d'humeurs en ſon corps, ſans eſtre contagieuſe, mais dangereuſe ce neantmoins & mortelle peult elle eſtre. Ce ſont les differences des maladies qui ſeruẽt à noſtre propos pour declarer la nature de la peſte. Laquelle prinſe proprement, eſt maladie populaire & contagieuſe, & par le plus ſouuent mortelle, en laquelle apparoiſſent

Maladie priuee.

Peſte.

bubons par le plus souuent, charbons, ou morbilles, (que le vulgaire appelle Tac) procedãt icelle maladie de corruption veneneuse des humeurs & espritz du corps infecté par l'attraction d'air corrompu ou infect par mauuaise vapeur, ayant proprieté d'alterer le corps humain & espritz d'iceluy en estrange & dãgereuse qualité, contraire & ennemye mortelle de l'esprit vital, qui est dans le cœur. A raison de quoy elle rauit soubdain & en brief de temps la vie des hõmes attaintz de telle veneneuse cõtagion par le pl' souuent. Et pource que nous auons dit la peste estre maladie populaire & cõtagieuse, il est necessaire de declarer ces termes de populaire & cõtagieuse. Populaire & epidimique sont vne mesme chose, assauoir maladie commune à tout le peuple, ou à la plus part d'iceluy. Contagiõ est

vne mauuaise qualité en vn corps communiquee à autruy par attouchement, & engendrant mesme dispositió & semblable en iceluy à qui elle est communiquee: ainsi celuy qui en premier lieu est raui de telle qualité, est nommé contagieux & infect. Car à bon droict ce nous appellons infect, quant en soy il à dispositió maligne, ou veneneuse & vitieuse, qui peult estre par attouchement à autruy communiquee, produisant mesmes effetz & dangers en icelluy à qui elle est communiquee comme à celuy qui la cómunique.

Generation de la peste. Et est ditte maladie de peste communemét engédree de certaine infectió d'air altéré de vapeur venimeuse, meslee & semee en iceluy, & par l'attraction de telle vapeur en nos corps est produitte icelle contagieuse & dangereusé maladie. Laquelle Dieu tout puissant pour punition

de

de noz pechez, comme vsant de sa verge & rigueur de iustice pour amander noz fautes, enuoye ça bas: comme il est escrit au Leuitique chapitre 26: & au Deuteronome chapitre 28, Si vous n'obseruez mes commandement, (dit le Seigneur) ie vous extermineray par peste, qui vous consommera. Ce qu'aussi entre noz Medecins Celsus à doctement monstré, disant les estranges maladies venir aux hommes par l'ire & corroux des dieux: & pour en obtenir guerison, estre necessaire accourir à leur ayde. Côme aussi Homere, source des bons esprits, à dignemēt exprimé au premier liure de son Iliade. Comme ainsi donques il soit euident par les tesmoingz que dessus, la peste estre vn signe manifeste de l'ire de Dieu à l'encontre de nous, le premier & plus salutaire remede c'est se retirer à luy, *Au lib. chap. 1*

à luy, comme pere de misericorde, & souuerain medecin pour impetrer sa grace par ieusnes, prieres, oraisons, aulsmosnes, bonnes operations & amandement de vie, pour appaiser & addoucir son ire, nous reconcilier à luy, & acquerir sa grace & misericorde: comme firent iadis & par tels moyens les Niniuites, & feit de mesme Dauid apres l'offence faicte à Dieu. A l'imitation desquels si nous recourons à sa bonté, il n'est à doubter qu'il ne nous regarde de son œil de pitié & misericorde pour donner salut à l'ame, & santé aux corps, selon la promesse par luy faite à ceulx qui le reclameront en humilité, en syncerité de bouche, pureté de cœur & de conscience. Voila le premier reiglement.

DES CAVSES DE LA PESTE,

CHAP. II.

Es maladies contagieuses & pestiletielles, cõme toutes autres especes de maladies, ont leurs causes. Car rien ne peut estre produit sans la cause efficiente & generatiue de l'effect. Or donc la peste hà ses causes productiues, desquelles elle prend son origine & source, & est engendree par vn certain moyen plus secret & occult que les autres maladies. Car le plus souuent les causes des maladies priuees & sans contagion, sont, trop grande repletion, cacochymie, obstruction, cõstipation, pourriture: comme par Galien à esté en son liure des Cau-

ses des maladies tresdoctement deduit. Mais la peste n'a nulle de ces causes cy mentionnees en auãt que contagieuse & pestilente: ores qu'auec ses causes de repletion, cacochymie, obstruction & pourriture, la peste puisse estre compliquee & conioincte: mais non que ce soyent ses propres causes qui l'engendrẽt: car autrement faudroit confesser toutes maladies estre pestilentes & contagieuses, si la repletion, pourriture, obstruction & stipation estoit propre cause de maladies populaires & Epidimiques. Ce qu'estre ne peut. Il faut donc trouuer la propre & continente cause de la peste & semblables maladies contagieuses. Nous dirons auec nostre Galien és liures de Theriaca ad Pisonem, & Pamphilianum, que toutes maladies pestilentielles sont engẽdrees, comme de leur propre cause, d'vn

air maculé & alteré en sa substãce, par vn certain & vitieux meslange de vapeurs corrumpues & estrãges, contraires à la vie de l'homme, & corruptiues de l'esprit vital: laquelle maladiue excretiõ semee en l'air, & iceluy infectant, communiquee à nous par la continuelle attraction de l'air que nous faisons, pour seruir à la respiration, nous empoysonne cõme venin. Le changemẽt « (dit Galien) prompt & soudain qui « est fait en l'air par mauuaise corru- « ption d'iceluy, produit la peste, la- « quelle comme vne beste rauissante, « depopule & degaste par mort plu- « sieurs hommes, voire les Cités, par « ce que les homme, ayants necessité « de respirer, tirẽt par la bouche l'air « infect comme venin. Voyla la propre & immediate cause generatiue de la peste, l'attraction de l'air infect & contaminé de certaine vapeur

peur enuenimee & du tout contraire à l'homme. Ce qu'au parauant Hippocrates le grand maistre de la Medecine, auoit dit au liure De la
,, nature humaine, La cause, dit-il, de
,, de la maladie populaire & pestilen-
,, te, qui indifferemment attaque tou
,, tes persones; c'est l'air que nous
,, attirons ayant en soy vne semence
,, maladiue & venimeuse, laquelle
,, nous attirõs par l'inspiratiõ. Or les causes qui engẽdrẽt telle vapeur en l'air, sont plusieurs & diuerses: car aucunesfoys telle vapeur est esleuee en l'air par la corruption des corps mors & non seueliz. Cõme és lieux ou se fait quelque bataille l'on voit souuẽt aduenir: & est par plusieurs hystoires mẽtionné. Aussi par mauuaises vapeurs sortantes de la terre & certaines cauernes d'icelle, qui font exhalations de vapeur corrompue & cõtaminee en l'air, d'ou

est

eſt engendree celle macule en iceluy, ſi comme par mauuaiſe qualité de certaines eaux paluſtres, pleines de boue ou fange pourrie & diuerſes ſortes de plantes & animaux veneneux, & de mauuaiſe qualité peut eſtre produit tel vice en l'air. Mais nos anciens medecins & Aſtrologues, comme Auicenne, auec pluſieurs autres, ont dit, la peſte auoir deux origines & ſources, d'où, comme d'vne fontaine, elle prend ſon origine. La premiere ſource, eſt l'indiſpoſition de la terre par trop humectee, & remplie de groſſe & mauuaiſe vapeur : laquelle eſtant par la vertu du ſoleil eſleuee en l'air, & meſlee auec iceluy, corrompt ſa nature & complexion, & engendre certaine diſpoſition en luy contraire à noſtre ſubſtance, d'où aduient que ceux qui attirent tel air ainſi contaminé, ſont en danger de s'infect

fecter, & receuoir maladie pestilente & contagieuse. Et principalemēt s'ilz sont mal habitués, repletz de mauuaises humeurs, hommes desreiglés, sanguins, & ayants les pores larges, comme aussi gens debiles & delicats sont plus prompts à receuoir telle contagion. L'autre source de la peste, (dit Auicenne) procede des formes celestes, assauoir des Astres & leurs cōfigurations & aspectz malings, qui causent par leur influence telles maladies contagieuses & pestilētes: comme aussi tesmoignent sur ce tous les Astrologues. Mais en verité quand à mon opinion fondee sur la diuine determination de Platon en son Epinomide & en Timeus: de Plotin souuerain Platonicien, de Iamblichus, Proclus, Mercurius Trismegistus, d'Aristote, & Auerrois, ie trouue ceste opinion faulce & erronee, de pēser

ser que contagion aucune ou infortune, incommodité, maladie, & dommage puisse par les Astres venir aux hommes, d'autant que (comme dit Platon) en son dialogue intitulé Epinomis, " La nature des " Astres est tresbelle à voir, ordon-" nee en ses mouuemens, & bienfai-" sant à tous les animaux, leur eslar-" gissant toutes commodités de gene-" ration & conseruation. Doncques si la nature des Astres est si bonne, qu'elle merite estre appellee diuine, (comme en ce mesme lieu dit Platon) & porte tant de benefices aux corps inferieurs, côme peut-il estre que les Astres portent infection & contagion en ce bas manoir terrien? comme soit que nulle cause peut produire effectz côtraires par soy-mesmes. Si donc le bien des corps inferieurs procede des corps celestes; assauoir la generation, pro-

duct

duction de fruitz, maturation d'iceux, & conseruation de la vertu d'vn chacun, comme en verité il procede, il ne sera possible que la corruption & extermination des corps procede des Astres. Et par ce
,, à bonne raison disoit Aristote, Ce
,, monde inferieur estre necessaire
,, estre ioinct & cōtigu au superieur:
,, à fin que toute sa vertu fust condui
,, te & gouuernee par iceluy. Si donc les Astres par leur vertu conseruent les creatures de l'vniuers, comme les pourront-ilz par corruption, venin, contagion disiper & corrōpre? Et le mesme autheur Platon, appelle tous les Astres & estoilles seurs, pour leur accord à bien faire, & dit estre grande meschanceté aux hommes, penser que les aucuns des Astres soyent mauuais & malings, & les autres bons, veu qu'ils sont tous bons. Car com

me dit Cahlcidius souuerain Platonicien, en ses commentaires sur le Timee de Platon, Du ciel rien de mal « ne peut naistre ny proceder: estant en « ce sainct lieu toutes choses bonnes, « & resentans de la diuinité, ou rien de « malice ne peut consister, & ne peuuent (comme il dit) les Astres chan « ger leur nature, d'autant qu'elle est « simple & pure, & ne peuuent degenerer de celle simplicité & pureté, laquelle par le pouuoir diuin leur a « esté ottroyee. Pourquoy donc leur « attribuerons-nous vertu maligne, pestilente, contagieuse, rauissant les animaux par influence venimeuse & pestilente? Car si contagion est la pire chose qui puisse estre, (comme en verité elle est) la plus desordonnee, la plus contre nature, & la plustost dissipant la vie: de laquelle contagion la source & origine n'est que vice, infirmité, pourriture, & corruption en la

matiere: comme voulons nous attribuer aux Astres & au Ciel principe de toute generation, tel enorme accident? estans les Astres corps celestes, bien ordonnés, trespuissans, sans vice, sans corruption, & sans matiere subiecte ou propice à contagion. Et par-ce disoit tresdignement Auerrois souuerain commentateur d'Aristote, » que, Quiconques croit Mars ou » autre Planete disposé en quelle fa- » çon que ce soit, nuire aux corps infe- » rieurs, que tel croit en verité choses » estranges de toute la Philosophie. Et » icelluy mesme auteur sur le neufuié- » me de la Metaphysique d'Aristote » dit, les corps celestes qui sont princi- » pes de toutes choses, estre eternels, » & en iceux n'y auoir aucun mal, ny » erreur, ny corruption: car corru- » ption est de l'ordre des choses mau- » uaises. Et de ce (dit-il) se cognoist » estre impossible scauoir ce que les

Astre

Astronómes disent, y auoir quel- "
ques estoiles fortunees, les autres in- "
fortunees : ains ce tant seulement se "
peult sçauoir, les vnes estre meilleures "
que les autres, estans toutes bónes. "

Voila la belle & vraye sentence de ce souuerain Philosophe. ce qu'auparauant, quand à la premiere partie de ceste sentence, auoit doctement dit Aristote au 9. liure de sa Metaphysique chap. 10. Le sage Mercure Trismegiste disoit en son dialogue intitulé Asclepius, que tout ce qui descend du ciel est generatif. Si donc l'influence du ciel vers nous est generatiue (comme en verité ell'est disant Aristote que le Soleil & l'homme engendrent l'homme) il n'est certes possible qu'elle puisse corrompre & meurtrir par contagion. Ce qu'aussi Proclus, interprete de Platon au liure de l'ame & du Demon, à confirmé: Les corps celestes

Au liu. 2. du Physicien audi.

,, (dit-il) par vne harmonie souueraine
,, contiennent en soy toutes choses, les
,, rendent parfaictes, & les accommo-
,, dent entre soy-mesmes & à l'vniuers.
Si donc il est ainsi que les corps celestes rendẽt parfaictes toutes choses, & les accommodent & conseruent (comme en verité ilz font, & ce tesmoigne cest aucteur) comme nous pourront-ilz engendrer contagion & infection, qui abolit nostre perfection & integrité, & nous endommage par rauissement de la vie? C'est chose impossible à dire la verité. Car cela repugne à la nature de la contagion, qu'elle descende du ciel: d'autãt que contagion n'est autre chose que
Cõtagion. infection procedãte d'vn à autre par communication de vapeur pestilente & infecte: & par ainsi si des astres procedoit la peste & contagion, il faudroit par la diffinition de contagion, que les astres fussent premiere-

ment infectz, s'ilz nous doiuent par leur influence enuoyer contagion pernicieuse. Ce qu'estre ne peut en façon que ce soit. D'autant que les astres pour estre corps celestes, purs, diuins, & esloignez de toute corruption, ne receuans aucune infection en eulx, n'estans corps materiels, idoines à transmutation ou changemẽt, comme bien disent Aristote & Auerroys és liures du ciel & du monde. Les astres en verité n'estans capables d'infection ou contagion, ne la pourrõt communiquer ça bas. Laissons donc ceste vaine & folle opinion de croire la peste venir du ciel, assauoir de l'influence des astres: comme en nos lieux communs, chapitre second de l'appendice, i'ay par long discours & bonnes raisons prouué. Bien est-il vray qu'lle prouient par le secret iugement de Dieu, voulant punir par tel fleau nos fautes: comme

au Leuitique & Deuteronome est escrit. Et pour conclusion dirons, la cause de la peste estre la maligne alteration & corruption de l'air infectant nos corps, comme dit à esté au commencement de ce Chapitre.

DES SIGNES DE PESTE *tant à aduenir que presente, & des bons & mauuais signes és malades pestiferés,* CHA. III.

Les signes par lesquels l'on pourra cognoistre l'infection de l'air, nous menassant de maladies pestilentielles, sont quant l'on voit l'air continuellement & par long temps trouble, gros, nebuleux, humide, de mauuaise odeur, & sans vents, mesmes septentrionaulx, ains estant l'air marineux, & plein de nues, nebles, & vapeurs, faisant semblât de plouuoir, sans pluye

ſuyuāte:car tel ſigne engēdre fiebures de corruption: comme dit Ariſtote en ſes problemes. Si l'hyuer eſt chaud & humide, ne gardant ſa naturelle temperature, & quand le prin-temps eſt fort eſſuyt ſans pluye, & ce neantmoins froit, & en apres regne le vent marin par pluſieus iours, auec air trouble, & puis s'eſclarcit, & puis ſe tourne troubler, les nuicts froides, & le iour fort chauld & engoyſſeux, cela ſignifie peſte maligne à aduenir en eſté: meſmes ſi en ce temps ſe monſtrent pluſieurs animaux engendrés de putrefaction, comme vers de terre moyſailles, mouches, eſcharbots, anguilles, ſerpens, crapaux, grenouilles, & ſemblables, denotans corruption & putrefaction en la terre & eaux, & quand l'air ſe change en vn meſme iour de trouble en clair, & de clair en trouble: le ſoleil reluyre & puis ſe cacher ſouuēt en vn meſme iour, cela de

note la temperature de l'air estre alteree. Et quand les rats, taulpes, & autres animaux viuants sous terre sortēt hors leurs cauernes, c'est signe de corruption en icelle, par la fuyte de ces animaux de leurs lieux naturels. Et quand les oyseaux en l'air tombent morts, ou delaissent leur nids, c'est signe de grand corruption & contagion en icelluy. Les pluyes longues & continuelles auec vents marins disposent l'air à maladies de putrefaction: comme Hippocrates & Galien tesmoignent en leurs Epidimies. Quād l'on voit és fiebures appa roir morbilles, taches, ou rougeurs semblables à piqueures de puce, c'est si gne de fiebure pestilentielle. Quand le malade est fort angustié, auec mal de cœur, vomissement, syncope, ou debilité de cœur, sans grande chaleur exterieure, & grande ardeur interieure, & soif inextinguible, auec appa-

rence de bubon, boce, charbon, & morbilles, ne fault doubter que telle fiebure ne soit pestilentielle, mesme si plusieurs sont attaquez de mesme mal en mesme lieu, & si l'on a frequenté personnes infectes & contagieuses. Voyla les principaux signes de peste & fiebure pestilente. Les signes mauuais, dangereux, & mortels és patiens sont, foyblesse de la vertu regitiue du corps, (ce que par le poulx se cognoist quant il est debile, inegal, desordonné, defaillant, & entrecouppé) syncope frequente, alienation & frenesie, liuidité & noirsissure, apparente es bubons & charbons, & apres l'apparence d'iceux soudain euanouyssement. Froideur des extremités auec chaleur intolerable interieurement, soif inextinguible, vomissement cõtinuel, vrines blanches & crues, ou rougeastres, troubles & noyres: Sueur froide au

front & visaige, spasme, excremens noirs, puants, liuides, flux de ventre auec foyblesse de cœur: difficulté d'aleine & grand puanteur d'icelle, ne pouuoir dormir, ny mãger: profond sommeil, changement de couleur au visaige, en palleur, noirseur, ou liuidité, agitation & grande inquietude. Tous ces signes denotent ou mort certaine, ou danger d'icelle en peste. comme les contraires denotent la santé du malade: comme forte vertu regitiue du corps, bõne complexion & bon cœur. Car (comme dit Auicenne) ceux qui sont viriles & soustiennent virilement la maladie, & sans effray, sont ceux qui par le plus souuét eschappent. auoir bon appetit, dormir en repos sans grande inquietude. Les bubons & charbons de bonne couleur, & sans grande douleur, bien tost reduits à suppuration, chaleur moderee en tout le corps, vrines

Feu.1.41. cap. de febre pestilenti.

dige

digeſtes en couleur, ſubſtance & cõtenus, bonne reſpiration, ſueur chaulde & eſgalle par tout le corps, venãt en iour cretique. Tous ces ſignes apparens donnent bon eſpoir du malade. Ce ſont les ſignes & indices par leſquels tu pourras faire bon & ſeur iugement de ce qui eſt à aduenir à ton malade.

REIGLEMENT ET REgime pour preſeruer les ſains de ne prendre la peſte, CHA. IIII.

LOrs que par le vouloir de Dieu la contagion de peſte eſt introduite en vn lieu, cité ou contree, l'on doibt ſoigneuſement auoir eſgard à la ſanté publicque, pour preſeruer ceux qui ſont ſains de ne tomber en tel incõueniẽt. Donc en premier lieu l'on ſe doibt garder de frequenter lieux & perſon-

nes

nes infects pour ne receuoir l'haleine d'iceux. ce que par Galien est doctement escript liure premier des differences des fiebures, Chap. 2. & s'esloingner d'eux tant qu'il est possible: & par ce le premier & souuerain remede c'est au plustost changer de lieu, fouir loing, & tard retourner. Et aussi Hippocrates à dit au liure de la nature humaine, qu'il fault changer le lieu ou la maladie populaire regne. ce que le vulgaire dit cõmunement, *citò, longè, tardè.* & si la necessité contraint frequenter les infects, pour secourir les siens ou autrement, il faut se tenir en part que leur haleine ne puisse paruenir aux sains. Ce que se fera si l'on sçaura choisir le vent à propos qui tire vers les malades ou infects, & non des infects aux sains: & par ce en tel cas fault que les sains se mettent sur vent & non dessoubs. La premiere partie de preseruation est de purifier

rifier & purger l'air de toute mauuaise vapeur, senteur, puantise, corruption, putrefaction & mauuaise qualité. Parquoy est necessaire faire bon feu aux maisons, de boys odoriferãts, comme de sermens de vigne, de Romarin, de Genieure, de Laurier, de Chaine, & parfumer toute la maison de la fumee du romarin, du genieure, d'escorses de pommes, d'estorac, benioin, encens, roses seiches, lauande, & semblables: & ce soir & matin. Et par les coings des rues, vne ou deux fois la semaine, allumer des gros feux flãboyants pour consumer la maligne vapeur de l'air. Ce que en la grande pestilence de Grece Acron souuerain Medecin commanda faire, comme tesmoigne Paulus Aegyneta lib. 2. Chap. 35. Aussi est bon odorer continuellement bonnes senteurs, comme est en temps d'hiuer maioraine, romarin, estoracs, benioin, ou en

faire vne pomme comme s'ensuyt.& la porter auec soy pour l'odorer souuent. Prenés fleurs de roses rouges, de violettes, de buglosse, de chacun demy poignee, des trois sandaulx, de chacun vne dragme, racine d'angelique, de gentiane, & de zedoaire, de chacun quatre scrupules: encés blãc, girofle, noix muscade, calami aromatic, de chacun vne dragme: storac calamite, & du rouge, benioin, de chacun vne dragme & demye, musc oriẽtal vn scrupule, ambre gris demy scrupulle, Ladan infusé en eau rose vne once: mesles le tout en eau rose de infusion de gomme dragant, & vng peu de vinaigre rosat: soit faict paste, de laquelle soyent formees põmes rondes pour porter au col & sentir continuellement. Ou prenés de l'eau rose deux onces: de vinaigre rosat blanc vne once, au nasse deux onces, vin blanc ou maluasie bonne

deux

deux culliers, pouldre de girofle & de racine d'angelique & estorac, de chacun demye dragme: meslés tout ensemble, & de ceste liqueur vous vous froterés les mains, le nez, le frõt, visaige & poulx des bras: car telle odeur repousse fort le venin & airpestiléricus. Cõme aussi tenir en la bouche racine d'Angelique, de Gentiane, de zedoaire, ou l'escorce d'orange ou limõ, qui à cest effect sont fort souuerains: cõme tesmoigne Auicēne. Ceste cõtinuatiõ de bõnes odeurs conforte le cœur & esprit vital, rechasse toute vapeur venimeuse, & rectifie l'air à nous proche. comme tesmoigne Auicenne au liure des forces du cœur. Parquoy ceux qui se veulent maintenir sains, n'en doibuent iamais estre depourueux. Entre les medicaments ayans proprieté de conforter le cœur & resiouyr, c'est le Yaccinthe oriental porté sur la

por

poitrine, attouchant nuement la chair, ou bien tenu en la bouche : ce qu'est par Auicenne escript au liure des forces du cœur, Chapitre propre du yaccinct, disant, icelle pierre non seulement auoir proprieté de corroborer le cœur & resiouyr l'esprit vital : ains de repugner à tous venins. Parquoy conseille à ceux qui aurot moyen d'en auoir, la tenir ou porter continuellement en la bouche ou au col pendue, attouchant la region du cœur, pour l'excellente proprieté que les auteurs luy attribuent tous d'vn accord.

LES REMEDES PRESeruatifz contre la peste par medicamentz interieurement prins.

CHAPITRE V.

Galien au liure premier des differences des fiebures, au chapitre de la fiebure pestilētia

tialle, dit, pour preseruer les corps de telle corruption, estre necessaire les rendre purs & netz de superfluitez par purgations commodes, & oster les oppilations qui gardẽt que la chaleur naturelle ne se peult librement eventer, deseicher les corps hu mides, & maintenir les secs en leur estat. Suyuant laquelle opinion, est merueilleusement duysant euacuer la superfluité des humeurs abondantz selon la nature d'iceulx, selon l'aage, la complexion, la vertu, quantité, & qualité des humeurs qu'il faut euacuer. Et est biẽ à noter qu'ẽ temps suspect nulle euacuation accoustumee ou parflux de hemorrhoy des, ou de ventre, vlceres vieilles, sang mẽstrual, rognes & semblables ne doibuent estre restraintes. Car tel les purgatiõs nettoyent la superfluité des humeurs, & par ce moyen ren dent les corps sains, & yceulx hu-

meurs retirés ou par medicamentz astringétz, ou oignemẽs pareilz, pouroyent grandement nuire aux membres principaulx, & causer maladies estranges en iceulx. Et par telle raison Hippocrates & Galien, disoyẽt estre bon signe quant du profond du corps & principalles parties aucune defluxion se transmue au cuyr: & au contraire icelle transportee du dehors au dedans, estre mauuais signe. Parquoy en temps de peste est plus seur laisser fluer telles superfluitez, que les arrester ou guerir d'autant que par icelles le corps se purge des superfluitez qui pouroyent nuyre estãt retenues. Ce qui seruira d'aduertissement à tous qui seront en tel le disposition en temps suspect. Dõc les sanguins, repletz, & ieunes doiuent estre saignés cõpetément pour diminuer la repletion & abondance du sang. Ceulx en qui la colere abon

de doyuent eſtre purgez auec infuſion de Rheubarbe, s'il eſt riche: & s'il eſt pouure, auec Electuaire de ſuc de roſes, en donnant trois dragmes ou demie once auec eau d'aygrete, dendiue, de porcelleine, le Catholicon, le Diaprunis laxatif, le ſirop roſat, la Caſsie à ceſt effect ſont propres: comme auſsi les pillules de Rheubarbaro, les aurees, & de fumo terre. Les Phlegmatiques ſeront purgez auec agaric, diafenicon, diacarthami, pillules aggregatiues, cochees, de agarico, ſelon la vertu du corps, & quantité de l'humeur peccante au iugement du ſcauant medecin, par qui telz medicamentz doiuent eſtre ordōnez, & non par ignorantz, idiotz, ou mal verſez Empiriques. Les Melancholiques ſeront purgez auec infuſion de ſené & epithymi, auec vn peu d'anis, auec catholicon. Confection, Hamec, Dia-

sené solutif, Pillules de fumoterre, aurees. Ie laisse les pillules de lapide armenio & de lapidé lazuli, pour estre trop violentes & moins bien preparees. Les debiles delicatz, femmes enceintes, enfans, & vieilles gens, suffira purger auec vne once de Casse extraicte, demye, ou vne dragme de Rhubarbe, ou deux onces de bonne manne, ou troys onces de sirop rosat, ou bien de sirop de Cichoréa auec de Rhubarbe, le tout selon le iugement du medecin a ce depputé, & non à la fantasie des ignorantz à qui ce n'appartient.

Aux petits enfans subietz aux vers, bailleras ceste pouldre en temps de peste appropriee tant à l'vn qu'a l'autre, laquelle destremperas en eau de porcellaine, d'aygrette, & de grame auec vne once de sirop de limons. La pouldre est telle:

Prenes graine barbotine, semence de

Citron ou de poncyre, qui eſt beaucoup meilleur, ſemence d'aigrette & de porcelleine: de chacun demie dragme: de l'herbe appellee ſcordeon du vray, vn ſcrupulle, rhubarbe pulueriſee, vne dragme, bol armenic vn ſcrupulle: ſoit de tout faict pouldre ſubtile, de laquelle en donneras demye dragme ou vng ſcrupulle au petit enfant, comme dit eſt.

REGIME PAR MEDIcamentz preſeruatifz de peſte par potions, pillules, pouldres, oppiates, tabletes, appropriez à preſeruer le corps de contagion & venin, CHAP. VI.

LA diuine prouidence ſoigneuſe de ſa creature & cõſeruation d'icelle, ha produyt pluſieurs remedes pour obuier aux dangers de la peſte, & tout au-

tre contagion venimeuse. Lesquelz nos Anciens Medecins ont nommé Antidotes, comme contraires à telles dispositions par la nature & proprieté en iceulx enclose. comme par Galien en ses deux liures des Antidotes est doctemēt declairé. Nous mettrons en ce present Chapitre les remedes plus à tel effect cōuenables, tant pour les riches que pour les pouures gens, desquelz il fault auoir plus grand cure que des autres, pour nous auoir estez singulierement recommandés de Dieu, & d'autant que iceulx n'ont pour leur pouureté moyen de se secourir: à quoy par nostre charité deuons accourir singulierement, comme cy apres sera dict. Et fault changer ces remedes, affin que la nature faysant vsage d'vn d'iceulx ne mesprise sa vertu, comme escript Galien au liure v. de la cōseruation de santé. Estant donc en premier

lieu biē purgé le corps, l'on vsera de l'electuaire theriacal de Guido, principallement en hiuer ou autonne, & enuers ceux qui seront de complexions froides & humides, ores qu'ē toutes il se puisse commodement dōner. Les apoticaires tiennent la pouldre pour icelluy toute preparee, de laquelle l'on en pourra prendre vne dragme entiere destrempee en eau de buglose ou d'aygrette, ou de bon vin blanc, ou claret en hiuer: & est la ditte pouldre fort bonne à tel effect, si elle est bien & fidellement composee, & est à bon marché pour les pouures: & de la ditte pouldre l'ō en pourra vser deux ou troys iours, ou bien en forme de tabletes, si l'on l'aime mieux. Aussi de ceste pouldre qui s'ensuit, laquelle est singuliere, de laquelle au lieu de la precedente l'on pourra vser deux ou troys iours ensuyuantz pour changer: Pre-

nez racine de tormentille, racine de gentiane, racine de Zedoare, & d'angelique, de chacun vne dragme: Canelle fine, sandal citrin, semence de Citron, semence d'aygrette, de chacun vne dragme & demye, raclure d'yuoire, Chardon beneict, escorce de citron, d'vn chacun quatre scrupulles: boli armenic preparé, deux drachmes, sucre fin tant qu'il suffise: soit fait pouldre subtile, de laquel le s'en peult prendre vne drachme aux gras, ou demye aux ieunes, auec d'eau d'escabieuse, ou aygrette, ou troys culliers de bon vin blanc.

Pour les pouures remede singulier escript par Galien au secod liure des Antidotes, fait & composé par Apollonius. Prenes vingt fueilles de Rue, deux noix communes, deux figues seiches & bien grasses, vn petit de sel, meslés tout ensemble: & en prenés le matin vn morseau, &

beuues vn peu de bon vin blãc apres: si en ieun l'on prend de tel remede, de ce iour nul venin ne pourra nuyre, comme dit Galien suyuant l'opinion d'Appollonius au lieu preallegué. Autre remede facile & tresſingulier, duquel vſoit le Roy Nicomedes pour ſe preſeruer de tout venin & poyſon. Bayes de genieure deux drachmes, terre ſigillee deux drachmes: ſoit fait pouldre, & puis l'incorporer auec de bon miel, & en faire oppiate de laquelle l'on en prendra vng bolus de deux drachmes pour les riches. Et pour les pouures au lieu de la terre ſigillee, y faudroit metre du bol armenic preparé. Ce remede eſt eſcript par Galien au lieu preallegué, & eſt de grande efficace. l'Electuaire de bolo armenio eſt cõmun en vſage, & de bon gouſt. Les pillules de Ruffus communes, contre la peſte ſont ſouueraines, qui

se font ainsi: Prens aloës & armoniac de chacun deux drachmes, myrrhe vne drachme, soit fait masse auec bon vin blanc: c'est de la description de Paulus Aegyneta: mais l'on les fait plus appropriees sans l'armoniac,& au lieu d'icelluy, on y met du saffran en la maniere qui s'ensuyt,& pour c'est effect sont excellentes. Prenes aloës laué en eau rose vne once: myrrhe, saffrãt, de chacun deux drachmes: boli armeni deux drachmes, soyẽt faites pillules ou masse auec vin blanc ou ius de limons en esté. De ceste masse l'on en formera cinq pillules pour drachmes & se prendront au matin. Autre remede preseruatif & bon pour les pouures gens. Prenés vne ou deux bonnes poignees d'aygrete, mettez la tremper dans vne fiolle de bon vinaigre blanc rosat, & le tenez couuert,& au matin à vostre leuer pren-

drés

drés troys ou quatre fueilles d'ycelle aygrete ainsi trempee : & est fort bon remede, d'autant que l'aygrete par sa vertu reprime la chaleur du sang, & resiste à toute putrefaction. Et si dudict vinaigre l'on en boyt vne cullier ou deux au matin, ou l'on arrose vne rostie de pain blanc auec vn peu de sucre, cela est fort bon en tel temps. Les aucuns font ce mesme des fueilles de la rue : mais on n'en doibt vser sinon en temps froid, & enuers gens vieulx & flegmatiques, pour sa chaleur. La graine du genieure ainsi trempee en vinaigre rosat est merueilleusement appropriee à tel effect, prinse au matin.

LES

LES REMEDES SVIuantz sont fort excellens & appropriés à la peste.

Pomme de senteur fort bonne en temps de peste.

PRenez du ladan biẽ odoriferant & benioin, de l'estorac calamité, trocisques de gallia muscata, girofle, macis, spicenardi, lignum aloe, Zedoare, des troys sandaulx, racine de iris Florentin, de chacun de my once: soit le tout subtilement puluerisé, & passé par tamis, puis incorporés le tout auec storac liquide, y adioustant du musc & ambre de chacun vne drachme, de cyuete deux drachmes, & soit faite paste de laquelle l'on formera des pommes rõdes auec eau rose d'infusion de gomme dragant.

MVSCARDINS POVR *tenir a la bouche en temps de peste, & font bonne halaine.*

PRenés sucre fin vne once, iris de Florence demye once, escorse d'œufz la peau du dedans estât ostee demye once, ambre gris & musc oriẽtal de chacun vne once, mettés l'escorce d'œufz à remollir dans eau rose muscate, par l'espace de huict iours: pillés le tout subtilement, & auec eau rose d'infusion de gomme dragant: faites les muscardins de tel le grosseur que voudrés. Et sont mer ueilleusement bons, & font l'halaine suaue, & confortent le cœur interieurement, & sont bien temperés, assauoir non gueres chauldz: ilz se peu uent tenir à toutes heures en la bouche.

DEF

DEFENSIF ADMIrable & excellent en forme d'vnguent pour defendre le cœur en tẽps de peste tant aux sains qu'aux malades, il est de tresgrand effect.

PRenez de la triacle, de la meilleure qui se pourra trouuer, ou en son lieu du mitridat, mais la triacle est beaucoup meilleure, deux onces: le ius de six limõs meslés ensemble: & faites le bouillir dans vn petit pot en uernissé, à petit feu sans fumee, iusques a ce que la moityé du suc se cõsume, & laissez cela refroydir, & puis prenez deux dragmes de bon saffran pilé, de carline & diptam blanc, de chacun deux dragmes, in corporé le tout ensemble les choses susdittes bien pillees, & reduytes en forme d'vnguent, duquel tous les iours en oindrés la region du cœur soubz la mammelle gauche, faysant vn

vn cercle dudit oignement à l'entour de la mammelle: Et puis prendrez vne piece d'arsenic crystallin vne once, estant enuoloppé ledit arsenic auec du coton & taffetas rouge, en forme de sachet: puis portés le lié dessus & au droict de la mammelle gauche. Et se peult l'on asseurer que iamais l'hōme ne s'infectera, vsant toutesfois des remedes interieurs, comme dist est & dirons.

Preseruatif pour la peste fort approprié.

PRens del'herbe du gauchet, dicte en Latin Calendula, verbene, scabieuse, & aigrette: de chacun vne poignee: gentiane, Zedoare, diptam blanc, de chacun deux drachmes: tormentille, herbe tunici, cacline, de chacun demye poignee: faites boulir le tout en eau claire deux li-

ures

ures, iusques à la moytié: adiouste y ius de limons six onces, sucre fin tāt qu'il en sera besoing. Soit faict sirop aromatisé auec canelle fine. Et prendras de tel sirop le matin quatre ou cinq onces.

EAV SINGVLIERE tant pour les sains que les malades de peste pour en vser tous les matins deux doitz dans vn verre.

PRens valeriane, carlina, Zedoaire, myrrhe bonne, boliarmeni, gentiane, aristolochie ronde, calami aromatic, diptam blanc, imperatoria, de chacun vne once, & demye: aloë fin deux drachmes, saffran vn scrupulle. Puluerisé le tout subtilement, & apres mets le tout tremper dans cinq liures d'eau de vie perfecte, & y demeureront en infusion six heures, tenant le vase bien serré, & apres

apres les six heures passees, y adiousteras cinq liures de bonne maluoysie, & couleras le tout: ou bien y pourras laisser les simples, mais il est plus playsant coulé, & de ceste eau en prendras tous les matins deux ou troys pleines culliers d'argent. C'est vn remede de grande experience.

PILLVLES TRESBONnes a la peste & fort approuuees.

PRenez aloës vne once, myrrhe & safrã, de chacun troys drachmes: boliarmeni, terre sigillee, Zedoare, diptam blanc racine de tormentille, de chacun vne drachme. Soyent faites pillules auec ius de gauchet, ou de choulx rouge, desquelles l'on en prendra vne tous les iours, & vne foys le moys vne drachme.

REMEDE SINGVlier & fort appreuué & experimenté en plusieurs.

PRenés racine de tormentille & de diptã blanc, racine de valeriana, & de marguerites, dites en Latin belis: & s'il est possible les trouuer vertes, il seroit beaucoup meilleur. Prenez desdittes racines autant de l'vne que de l'autre, pilés les, & faites les en pouldre fort subtile: puis prenes de la decoction d'aygrete, de scabieuse, & du gauchet, & dans la ditte decoction mettez tremper la ditte pouldre, & laissez la seicher au soleil, & puys encores tournés piler laditte pouldre, & la destrempez de rechef en laditte decoction, & tournez seicher au soleil. Ce faysant par troys ou quatre foys, & puis gardés la ditte pouldre bien serree & quand quelcun se sentira frappé de peste,

baillés luy soubdain de ceste pouldre demye once auec eau rose ou de scabieuse : & ce dans neuf heures apres qu'il se sentira frappé. Ce remede à esté experimenté en plusieurs personnes par plusieurs foys, & à fait de grandz effectz, si elle est donnee dans ledit temps.

REMEDE SINGVLIER & secret, lequel i'ay eu d'vn excellent homme Venitien, docte en toutes sciences, qui de sa grace me le communiqua, & disoit en auoir fait merueilleuses experiences.

PRenez racine de tormentille & du diptam blanc, autant de l'vn que de l'autre, boliarmeni laué en eau rose, le gros d'vne chastaigne, perles orientales, vne drachme: ra-

clure d'yuoire vne drachme & demie: soit le tout pulueriſé ſubtilement,& incorporé auec conſerue de roſes en mortier de marbre, & ſoit gardé en vaſe de verre bien couuert. Prenés en le matin auant ſortir de la maiſon le gros d'vne noix,& beuués par deſſus vne pleine culliere d'argent de ius de gauchet, ou ius de limon, auec du ſucre. L'autheur m'a aſſeuré en auoir donné à pluſieurs en temps de grand peſte à Venize, qui iamais ne prindrent mal eſtantz continuellement auec les infectz & malades de peſte. Remede en verité notable.

OPPIATE CONTRE la peſte extraicte en partie de Galien, en partie de Dioſcorides & autres ſouueraine a tel effect.

PRens vingt noix comunes, figues ſeiches x v. fueilles de rue & ſcabieuſe trente de chacune, racine

cine d'Ariſtolochie rõde & longue, demye once de chacune, tormentil le, diptam blanc, pimpinelle, bayes de laurier, fleur de borraches, eſcor ce de racine de Capparis, de chacun deux drachmes & demye, galange, corne de cerf, maris, myrrhe, deux drachmes: boliarmeni, terre ſigillee, ſel commun, de chacun deux ſcrupul les: incorpore le tout bien pulueriſé auec deux liures de miel bon & bien eſcumé, & en fay oppiate de laquelle en prendras le matin la quantité d'vne noix, & boyras apres vn peu de vinaigre blanc roſat auec eau roſe: & eſt ledict medicament fort bon & approprié.

PERFVM POVR PERfumer la chambre d'vn malade peſtiferé, repoulſant l'air infect.

PRens poix noyre, raſine de pin, encens blanc de chacun ſix on-

ces myrrhe quatre onces, lignum aloës demye drachme, estorac benioin, de chacun vne drachme: bayes de genieure, fueilles de romarin, de chacun deux drachmes: soyent ces choses grossement puluerisees, & mises sur la brase en vne eschauffete, & la chambre à l'enuiron perfumee.

POVLDRE DE GRANDE vertu contre la peste enuoyee par le Roy Catholique d'Espaigne Philippe au Roy Charles Neufuieme Roy de France l'an 1564. estant la peste presque en toute la France.

PRenés myrrhe choysie & parfaicte, lignum aloës, terre sigillee, bol d'Armenie preparé, macis girofle, saffran, de chacun vne once: soit faite pouldre subtile, de laquelle prendrés vne drachme auec eau rose

&

& ius de limon l'Esté: L'hiuer auec de bon vin. Ceste pouldre ha esté enuoyee aux magestez du Roy & Roy ne pour singuliere. En mon liure des Enarrations medicinales troysieme liure, & I narration premiere, i'ay fait vne composition à cest effect extraite de tous les bons autheurs de medecine, principallement de Galien, Paulus Aegyneta, Dioscoride, & Auincenne, de laquelle s'en suyt la forme: Prenez boliarmeni du meilleur vne once, cinnamome fine, demye once, racine de l'herbe appellee pentaphyllon, ou aultrement tormentille, de chacune demye once: racine de gentiane troys drachmes. racine d'Aristolochie ronde & longue, racine de iris Florentin, de chacun deux drachmes: racine d'enule Campane, troys drachmes, escorce d'orange seiche, ou de poncyre, qui est beaucoup meilleur

troys drachmes : ſemence de poncy re, ou en ſon lieu d'orége ou limon, ſemence de naueaux, & d'aygrette, de chacun deux drachmes : bayes de geneure, girofle, macis, noix muſcade, Zedoare, & angelique, de chacun deux drachmes : fueilles de romarin, de ſaulge, de rue, de betoyne, & de chamaipytis, de chacun vne drachme, bayes de laurier, ſaffran, maſtic, encens maſle, raclure d'yuoire, perles blanches, ſandaulx blancs, rouges, & citrins, de chacun vne drachme : fleurs de roſes rouges, de violettes denenufar, & de bugloſſe, deux drachmes de chacune, ſoit le tout pilé ſubtilement, & ſoit faite pouldre, ou auec miel cuit, ou ius de limon ſoit faite oppiate. La doſe de la pouldre eſt vne drachme aux ſains pour préſeruatiõ: & aux malades deux drachmes auec eau de ſcabieuſe, ou eau roſe, en

Esté: ou bon vin en Hiuer. Et si l'on la met en oppiate, l'on en peut prendre demye once.

REMEDE SOVVERAIN & *singulier recité par le seigneur Alexis.*

PRenez des grains de lhyere qui monte sur les arbres, qui soyent bien meurs, & de ceulx qui regardét le septentrion, s'il est possible, faites les seicher à l'ombre, & apres les mettez dans vne boyte ou sachet de Cuyr, & les gardez comme remede souuerain, & d'iceulx, quant le besoing se presentera, en donnerés en pouldre au malade pestiferé, la quantité d'vne drachme, ou autant qu'il en peult demeurer sur vn escu; auec vin blanc mestez sa ditte pouldre, & en faites bien couurir le malade dans le lict, & il suera, & fault

qu'il endure la sueur: & apres luy faire changer chemise, linseulx & de lict, s'il est possible. Et par experience faite ledit autheur recite merueilles de tel remede en plusieurs, & mesme en vn Milanoys estant en Allep de Surie, lequel tesmoigne ayant pris tel remede soubdain luy estre rompu le charbon & boce en l'an mille cinq cens vingt & trois.

LES ALLEMANS ET Flamens vsent en temps de peste du remede suyuant.

PRenés vne partie d'eau ardant, bonne & fine, troys parties de maluesie ou autre bon vin excellent, graine de genieure demye poignee, ou noix cõmunes troys ou quatre, & les font tremper dans laditte liqueur troys heures, & puis la mangent au matin & au soir. Ce remede

est

est bon en temps d'hiuer à gens vieulx. La theriaque & metridat sont excellens remedes en temps pestilentiel. en prenant vne drachme au matin auec eau rose ou d'aygrete l'Esté : & l'Hyuer auec du bon vin. Mais fault demourer de manger six heures apres:& le iour precedent ne soupper rien ou bien peu, car autrement lesditz medicamentz ne font leur operation. Voyla les plus souuerains & exquis remedes pour preseruer les sains, tant riches que pouures en temps suspect. desquelz en changeant (comme dist est) l'on pourra vser. Mais sus tout fault tenir fort bonne diete & ordre en toutes choses, & auoir benefice de ventre tous les iours, qui est vn des principaulx pointz pour se tenir sain & bien dispost. Mais entre les choses plus necessaires & requises à la conseruation de la santé & preserua

tion des maladies contagieuses, cest la sobrieté, & bonne reigle de viure: car c'est la mere nourrisse de toute bõne disposition és corps humains: d'autant que par la sobrieté la santé est raffermie & conseruee en son estat. Les humeurs bien temperés, la chaleur naturelle fortifiee, les conduytz du corps en leur naturelle disposition entretenus, les operations de nature chacune en son endroict bien & deuëment accomplies, & par ces raisons la sobrieté est le fondement pour se garentir de tout mal; comme l'intemperance au cōtraire est source de tout malencontre & maladies pernicieuses. Ce que par Hippocrates & Galien est tesmoigné au liu. 2 des aphorismes, aphorisme. 17. & par le mesme Hippocrates au sixiesme des Epidimies, quand il dict le principal soing de la santé, en ce principallement cōsister,

cest

c'est d'estre sobre, & ne se souler de viandes, & faire bon exercice. Ce qu'aussi par Plutarche & Galiẽ és liures touchãt de biẽ cõseruer la santé, est dignemẽt escript. En quoy se mõstre euidemment l'erreur de la populasse & vulgaire ignorant, qui en temps de peste se chargent de vin, & remplissent l'estomac au plus matin auant que sortir de la maison, par tel moyen pensans coniurer le temps, (selon leur mode de parler) & abbatre la mauuaise vapeur de l'air, combien qu'il soit tout au contraire. Car le vin pris à iun dispose plus le corps à receuoir infection par sa chaleur, & penetration & ouuerture qu'il fait és conduytz du corps, veines, & arteres, les rendant par ce moyen plus capables à receuoir la mauuaise influence de l'air si aucun en y a. Donques soyent les hommes curieux d'obseruer ceste digne sobrieté,

brieté, s'ilz veulent euiter les dangiers de peste, ne vsant de diuersité de viandes, ny se remplissant l'estomac de viandes oultre mesure, ains mangeront sobrement, tant qu'il sera besoing pour sustenter la vie, & nō plus: & faysans vn temperé exercice en lieux plaisantz & verdoyātz, viuront en trāquillité & repos d'esprit, en ioye, liesse & plaisir honneste, euitant toutes perturbations d'esprit, & specialement tristesse, melācholie, courroux, crainte & effray, qui sont les accidentz plus dōmageables à la personne, mesmes en tel temps: comme par Galien en son liure de l'art medicinal est escript: & de telle façon de viure i'en feray vn chapitre à part, afin que chacun entende quel moyen il doibt tenir pour se conseruer sain par bonne diete & bon ordre.

BRIEF RECVEIL ET regime de viure pour preseruer les sains en temps de peste, CHAPITRE. VII.

LA principale partie de conseruer la santé, consiste en la bonne façon de viure, election des viandes, ordre, mesure, & temps opportun, quantité & qualité d'ycelles: qui sera l'argumēt de ce present chapitre. Or donc le seul but ou l'on doibt auiser en ce cas, c'est pourvoir qu'au corps n'abondent superfluités & excremens, qui puissent seruir de matiere à receuoir putrefaction & contagion és humeurs. Ce que par la sobrieté & bonne reigle de viure se pourra accomplir aisement. Les hommes curieux de leur santé se garderont de toute immoderee repletion de vian-

des.

des. L'on ne doibt vser en temps suspect de diuersité de viandes à vn repas, pour ne remplir l'estomac, & engendrer diuersité d'humeurs: ains se contenter d'vne seule viande ou deux au plus conformees en nourriture & qualité. L'on doibt euiter en tel temps viandes qui facilement se corrompent en l'estomac, qui sont de gros nourrissement qui oppilent, qui eschaufent le sang & les humeurs, & le rendent vicieux & aygu. Comme sont chairs salees, de porceau, de bœuf, mouton, lesse, legumes, choulx, porreaulx, aulx, oignons, espices, moustarde, fromage vieulx, poysson de palun, vins puissantz & ardans, & vins gros & troubles. L'on doibt vser de chairs & alimentz delicatz, comme chapons, poules & poulets ieunes, desquelz le bouillon rectifie & tempere les humeurs du corps, comme dit Mesue.

Aufsi chairs de veau, cheureau, & mouton ieunes sont bonnes, comme aufsi tous oyseaulx des champs, perdrix, pigeoneaulx ieunes, torterelles, tordres, & leurs pareilz. Et dans les bouillons des dittes chairs, l'on doibt mettre de l'oseille, pourpié en son temps, bourrache, & de l'herbe du soulcy, qui est entre toutes fort appropriee à la peste, comme tesmoigne Alexandre Benedictus en son liure de cest argument. L'on doibt vser du iust d'aygrette, d'orenge, de limon auec du sucre, & y tremper le pain, ou la chair à l'heure du repas, ou du iust de grenades auec du sucre, & vn peu de canelle, ou le iust des somnites de la treille, pillees auec vn peu de mente, y adioustant du sucre & canelle en hiuer, & en esté n'en y fault mettre. Aufsi le vinaigre rosat en tel tẽps est fort bon. Toute pastisserie & viandes de paste, comme

tartres, rauioles, lausantz, croſetz, & ſemblables ſon deffendues en tẽps ſuſpect, pour la glutinoſité d'icelles & oppilations qu'ilz engendrent. Les œufz fraiz & moulx cuitz en l'eau, ou en coque ſont fort bons. Des poyſſons de mer, le rouget, pageau, bogue, ſolle, & merluz, ſont tolerables, mais n'en fault ſouuent vſer pour leur humidité & aquoſité qu'ilz engendrent au ſang. Des fruitz d'Eſté la preune perdigonne ou imperialle, & la groſſe agriotte, & poyre muſcade, ſont louables en petite quantité priſes; les autres fruictz fault laiſer, par ce qu'ilz rempliſſent les veines de ſang aygueux & facile à corrompre, ſauf la panſe qui eſt fort bonne. L'on vſera du vin blanc ou claret legier, non fumeux, ou ardent, bien trempé, & ſobrement pris au repas & non hors d'icelluy. L'on fera conuenable exerci

exercice au matin en lieux delectable & playsantz: L'esté a l'ōbre, L'hiuer au Soleil. L'on se doibt tenir net en ses accoustremens tant de linge, que drap, & les changer souuent, mesme en Esté, il est duysant changer de chemise tous les iours à ceulx qui ont la commodité. Se garder d'eschaufer le sang par violentz trauaulx, se tenir en repos apres le repas. Procurer auoir benefice de ventre tous les iours vne ou deux foys naturellement, ou ayder nature auec les pilules cy deuāt ordōnees, & ne permette se constipper. Se garder sur tout de l'vsage des femmes. Car n'y a rien en tel temps plus contraire tant pour la debilitation de nature, que tel vsage engendre, comme par l'esmotion des humeurs qui se fait, dispo sant le corps à receuoir infection. Viure en repos d'esprit en toute ioye, lyesse, allegresse auec

ſes amys, pour conforter le cœur & l'eſprit vital, eſt en tel temps plus requis que nulle autre choſe. C'eſt l'ordre qu'en la façon de viure chacun doibt tenir en temps ſuſpect. Ie adiouſteray en ce lieu eſtre neceſſaire tenir les maiſons bien eſuentees, nettes, & arrouſees d'eau & vinaigre l'Eſté, & l'Hiuer de perfums de Genieure, romarin, Eſtorachs, benioin, & ſemblables, tenant les feneſtres oüuertes au ſoleil leuãt, vers le vent de bize, ſe gardant du marin & ventz ſouflans du lieu contagieux.

L'ORDRE ET POLICE *qu'on doibt tenir en vne ville en temps de peſte, & en quoy doiuẽt eſtre intentifz Meſsieurs les cõſulz & deputez de la ſante pour la cõſeruation de leurs Citoyens,*

CHAPITRE VIII.

COmme en toutes chofes qui conferuent l'adminiftratiõ de la republicque, l'ordre conduyt par bon aduis & confeil, y eft neceffaire, tout ainfi en cefte partie qui eft vne des plus vrgentes, l'ordre, police & ferieufe diligence y font non feulement vtiles, ains treſneceffaires: d'autant que la maladie peftilentielle & contagieufe ayant enuahy vne cité, eft la totalle ruyne d'icelle, par le dangier & degaft des Citoyens: comme nous lifons en Thucydide de la grand'pefte de Grece qui rauit la plufpart des Grecs: & en Tite Liue, de plufieurs horribles peftilences aduenues à Rome, qui par leur grandeur & cruaulté mirent celle Cité en extermination de plufieurs & bons Citoyens, apportant famine & indigence en icelle. Par

quoy ceulx qui ont l'administration publique, consulz, Escheuins, maistres de la santé, doiuent sur toutes choses procurer que leur Republique demeure en son integrité, pour & afin que les Citoyens sains de leur personne, puissent communiquer les vns auec les autres, traffiquãtz & faisans leurs affaires: ce qui redonde au proffit & vtilité du commun: comme par le contraire estãt contaminee vne Cité par infection & maladie populaire, le commerce cesse, & qui est de plus grand peril & importãce, la vie & santé de tous est en danger. Et pour à ce prudemmẽt obuier, fault en premier lieu que les Magistratz soyent diligens à entendre les lieux voysins ou lointains cõtaminez de telle maladie, pour garantir le leur de mesme infection: ne donnent entree à ceulx qui viennẽt de lieu infect, si ce n'est à personnes

de marque, & desquelz l'on se puisse asseurer de leur santé & preudhomye. Car il n'est necessaire que tous les habitans d'vne Cité infecte soyēt infectz: mesmes quant ce sont personnes de respect, qui ont moyen de se contregarder. En quoy est bien duysant que les gouuerneurs des villes & gardes des portes ayent consideration: mais aux vagabons, desauoués & gens de feruile & basse cōdition, venans de lieux suspectz, l'on ne doibt donner entree. Et si par cas fortuit, ou vouloir de Dieu, la Cité se treuue infecte, ne fault incōtinent la descrier, ains par les Maistres de santé doyuēt telz excés estre couuers du commencemēt: en quoy leur prouidente sagesse seruira de conduyte, ne declarant le fait au populaire, sauf aux personnes de respect & conseil, qui peuuent par leur bon aduis seruir d'ayde à tel affaire.

Ce que par noſtre ſainct Hippocrates en ſon ſerment & atteſtation ha eſte commandé aux Medecins, & à tous conſequēment qui ont charge de maladies, de ne reueler ce qui doibt eſtre caché pour l'vtilité publique. A quoy aduiſant le diuin Platon au liure troyſieſme de la Republicque, diſoit eſtre loyſible aux Magiſtratz & Medecins de mentir pour le ſalut & conſeruation de la cité : & à ceſte meſme fin cacher ſouuét la verité,& ce n'eſtre point en coulpe aux ditz quand par tel menſonge l'vtilité publicque eſt conſeruee. Ce que i'ay bien voulu dire pour reprimer la ſuperſtitieuſe fantaſie d'aucuns qui ne veulent rien cacher de tel fait : ains le declarent à tous, plus que beſoing n'eſt, pour crainte de n'eſtre reputés menteurs. Les Magiſtratz doibuent tenir bons & notables hōmes aux portes en tel tēps,

de la preud'hommie & fidelité desquelz la Cité se puisse tenir asseurée. & par ce aux meilleurs Citoyens, par leur tour & rang, telle charge doibt estre donnee, non a gens ieunes, indiscretz, & inconsiderés. Ce que par le diuin Philosophe Platon ha esté bien noté liure deuxieme de la Republicque, disant, le gardient de la Cité deuoir estre robuste en personne & faitz, & Philosophe en l'esprit, c'est assauoir sage, prudent & bien aduisé: Car de tel gardient bien qualifié, reuient grand proffit à tout le commun: comme d'vn qui fera tout au contraire, vn grand dommaige.

En oultre doiuent auoir cure les Magistratz que la Cité soit tenue nette de toute souilleure, ordure, infectiõ & puãteur: d'autãt que telles immondicés faisantz euaporation en l'air le rendent contaminé & infect de plus en plus. Et à ceste occasion

disoit Hippocrates qu'en tel temps l'on doibt vser d'air qui soit pur & net, & tout contraire à l'air infect. Comme aussi l'à confirmé Galien au premier liure touchant de conser uer la santé, & au Commentaire sur le liure De la nature humaine. Et par ce doiuent commander à chacun endroit de tenir les rues nettes, & tous les iours les nettoyer, defendre de y mettre ne ietter aulcunes im mondices ou puantises sur peine de l'amende. Aussi doiuent donner ordre que la tuerie des bestes necessaire pour la nourriture des habitans, ne se fasse dans la ville, ou a tout le moins la colloquer à l'extremité d'icelle, hors de la conuersatiõ des hommes, & en lieu separé & proche à l'eau, pour pouuoir nettoyer le sang & souilleures des bestes mortes. Ce qu'en ceste nostre bonne ville d'Arles à present est fort bien

accommodé, ayant esté construyte la tuerie au bout de la ville, lez le Rosne, ou auparauant estoit au milieu de la cité: chose grandement preiudiciable à la santé. Comme lors par moy fut dōné aduis & cōseil d'icelle transmuer: ce que par la prudence de messieurs les Cōsulz fut soubdain mis en effect. Il n'est non moins necessaire de se bien donner garde des malades qui iournellemēt accourent en la ville, pour scauoir de quelle maladie ilz sont enuahis, si elle est suspecte, ou non. Parquoy est besoing ordonner gens honnorables & discretz, distribuez par les quartiers & parroices de la ville, qui ayent charge de s'informer particulierement des chefz des maisons de la santé de leur famille: & là voir en presence, ou en prendre fidele rapport du pere de famille: & si aucuns se trouuerōt malades és maisons, en

faire le rapport à mesſieurs les deputés de la ſanté, pour s'y tranſporter, & faire viſiter le malade par leurs medecins : ſcauoir ſi telle maladie eſt contagieuſe ou non, pour y dõner ſecours fidelle & prompt ſelon l'exigence du cas. Et pour ce qu'en toutes les villes ſuſpectes, l'on ha de couſtume par ordonnance de mesſieurs les Maiſtres de la ſanté, d'enfermer ceux qui ſont attaqués de telle maladie contagieuſe, ou bien les enuoyer à l'hoſpital des infectz, à ce deputé, pour & afin que par leur preſence & frequentation auec les ſains, ne communiquent par attouchemẽt ou contagion leur mal, eſtãt fort dangereux conuerſer auec eulx, comme par Galien à eſté dit, & eſt auſsi commandé par expres cõmãdement de Dieu au Leuitique, Cha. 13. & aux Nombres Chap. 5. parlãt des lepreux, qu'il commanda eſtre

ſeparés

ſeparés de l'oſt & compagnie des ſains : il me ſemble fort neceſſaire toucher ce point à preſent, & icelluy eſpluſcher au vray, pour entendre la qualité de tel fait. Or en verité le deuoir commande ſeparer telz malades d'auec les ſains : pour ne les contaminer de meſme mal: mais toutesfoys en tel fait ne fault faire telle ſeparation, qu'au preallable ne ſoit bien verifié le mal, s'il eſt de telle qualité qu'il merite eſtre traićté par ſeparation. Car c'eſt en verité grand effray, & non moindre horreur, de ſeparer l'enfant du pere & mere, le mary de la femme, la femme du mary, & les confederés de leurs adherentz & amys. Et pour y deuement proceder, me ſemble telle ſeparatiõ ne deuoir eſtre faićte, que par le iugement du ſcauãt medecin ne ſoit iugé la maladie eſtre telle. Et ores qu'elle ſoit trouuée de pareille qualité ſi eſt

il neceſſaire d'vſer d'humanité enuers telles perſonnes. Et ſi les parentz & amys ont moyen de ſecourir leur malade : & que librement & de bon cœur le vueilent faire, Meſsieurs les deputés de la ſanté leur doiuent permettre ceſt office de charité enuers leurs malades: à la charge toutesfois qu'ilz ſe tiennent a part, & ne frequentent auec perſonne. Car pour en dire la verité, vne des principales occaſiõs de la mort de telz malades, oultre le dangier de la maladie, eſt l'effray & peur qu'ilz ſe donnent, ſe voyãz deboutez de ſecours & mains de leurs parentz & amys, & eſtre mis en mains eſtrangieres, & bien ſouuent peu affectionnees en leur endroit, ayantz faulte de bon ſeruice & ſecours. Et par ce en ceſt endroit y fault proceder fort diſcretement & modeſtement. Et au regard du temps que les ſuſpectz & malades

des, ou bien ceulx qui les ont seruis & frequentés doiuent estre tenuz enfermez, il y doit auoir reiglement & moderation. Car ores que par la coustume ancienne & obseruation l'on leur donne pour terme prefix quarante iours, ce terme toutesfois ne doibt egallement & rigoreusement estre obserué en tous. Aux malades de telle maladie pestilentielle ce terme leur doibt estre ordonné: & encores pour plus grande asseurãce, doiuent oultre les quarãte iours demeurer encores vingt iours, qui sont en tout soixante, au parauant qu'il leur soit donné entree en leurs maisons, ny frequentation auec le peuple. Auant laquelle doiuent lesditz malades apres leur guerison chãger du lieu ou ilz ont estez malades, & s'esuẽter en autre lieu sain, esloingné d'infection, & changer à neuf leurs accoustremens, & laisser les au

d b tres,

tres, ains les brusler de peur qu'ilz n'endommangent ceulx qui les pour royent vestir apres eux. Car à la verité en ce y court grand dangier, & d'ou apres la peste cessee l'on la voit repulluler souuent sans occasion, laquelle vient par telz accidentz. Aquoy doiuent estre intentifz messieurs les deputes de la santé.

Nous auons par cy deuant dit du terme qui aux malades doibt estre ordonné, disons maintenant du terme qui doibt estre estably à ceulx qui les ont seruis, pour en demeurer asseurés. En quoy à mon iugemét (sauf toutesfoys le meilleur des plus accordz en ce fait) il fault obseruer les reiglementz suyuants cy apres, assauoir: Si le malade est mort en sa maison, ayant fait tout le discours de sa maladie en ce lieu, & les parétz & amys demeurantz en icelle luy ayent assisté continuellement, ilz doib

doibuent demeurer enclos ledit terme de quarante iours, ou bien se trãsporter à leur meterie, si point ilz en ont, ou en leur iardin à part & separés, sans frequenter le peuple dãs tel temps. Si le malade n'a demeuré en la maison que deux ou troys iours n'y ayãt eu grand frequentation, & les assistans soyent gens discretz, se saichantz bien contre-garder & preseruer par bons remedes & façon de viure, eulx estantz gens de respect & de merque, ne doiuent estre si lõguement detenus: & suffira en ce cas les tenir vingt ou vingtcinq iours enfermés, au plus long. Car en tel terme par raison naturelle le venin doibt auoir fait son exploit, si point en est conceu aux assistans. Mesmes si iceulx se sont bien purgés & ont prins remedes præseruatifz dans ce temps. Car à la verité si vne vapeur ou contagion est dans vn corps, elle

ne peult si longuement demeurer en close, qu'elle ne fasse son effort deuāt le terme de quarante iours. Et si dās l'espace de vingt & vn iour elle ne se monstre (ou la nature molestee d'aucune maladie aigue ou contagieuse accoustume de faire ses operations & expulsion, pour icelle expulser: comme aux liures des iugemens, & au liure des iours Critiques est par Galien declaré) à peine se monstrera elle aux iours ensuyuantz le vingtvniesme. d'autant que ia le venin est affoybli en sa force, & la nature ne tient plus conte de l'expulser ains s'euapore insensiblement sans autre nocument, si ia d'ailleurs ne suruient nouuelle occasion qui cause tel accident, comme il se voit souuent aduenir. Si aucun va visiter vn tel malade en sa maison ignorāment, & ce pour vne ou deux foys, ne luy doibt estre prefix tel terme. ains suffira

sira se tenir reduyt quatorze iours au plus, obseruant toutesfoys bon regime, & pour en dire resoluëment ce qu'il fault de telle matiere, de tenir enfermez les malades & assistans en temps de peste, il est necessaire s'en resouldre selon les effectz & accidentz que l'on voit aduenir és dittes maisons; & selon le regime obserué par ceulx qui sont enfermés, selon aussy leur qualité & condition, & principalement s'en doibt-on rapporter au iugement du fidelle & docte Medecin, qui selon son art & effectz qu'il verra és dictz enfermés, pourra faire asseuré iugement sur tel fait: auquel fault adiouster foy comme à propre iuge en telle matiere. Car à dire verité telle coustume a esté nouuellement introduyte, & ne se treuue enregistree en aucuns de noz aucteurs authentiques, soyent Grecs, Arabes, ou Latins,

ſauf quelques modernes praticiens, comme Guaynerius & quelcuns autres, lequel Guaynerius en ſon traicté de peſte Chap. 3. de la tierce difference, a mis ce terme de quarante iours, parlant du temps que l'on doibt rentrer en vne maiſon infecte. Et selon ſon opinion il ordonne (mais contre la verité) troys moys. Car ſi la maiſon infectee ſera bien nettoyee de toute infection, perfumee, & eſuentee par les deputez à ce eſtablis, l'on y peult rentrer apres quarante iours: porueu qu'en la dicte maiſon n'y ait demeuré rien d'infect ou maculé du malade, comme habillemens, linge couuertes de lict, matelas, ou Coultres. Car telles choſes gardent longuement l'infection encloſe en eulx, meſmes les coultres de plume: comme teſmoigne Alexãdre Benedictus en ſon liure de peſte, de la coultre d'vn malade peſtiferé à

Venize, qui conserua le venin sept ans, & les premiers qui y dormirent au bout dudit terme furent attaquez de peste soubdainement, comme il recite Chapitre 3. dudict liure. Voylà ce que sur le terme des iours m'a semblé estre, mon aduis, expedient de dire; toutesfois me submettant supposant tousiours au reiglement des plus doctes: ausquelz ie defereray tousiours, me conformant à toute verité doctement fondee, & bien à point demonstree. Ce qu'vn chacun amateur de lettres doit faire, & ce que de ceste matiere en ay dit n'est seulement que par maniere d'instruction aux moins sçauantz, qui n'ont congoissance de lettres, afin qu'eux estantz à la charge des depputés de la santé puissent par ceste petite information estre mieux resolus. Et faire les choses par raison & bon ordre, comme à eux appartient; & ne

ſe tenir à l'opinion du vulgaire, d'enfermer egallement toutes gens par meſme terme & longueur de temps, ains (comme dit a eſté) il y fault faire difference des vns aux autres, par les raiſons que deſſus. Ce qu'à preſent ſuffira, quant à ceſte partie aſſez deduyte. Doyuent auſsi entre autres choſes Meſsieurs les deputez de la ſanté eſtre curieux de ceulx qu'ilz ont ainſi par telle occaſion enfermés, ou enuoyés à l'Hoſpital, eſtãs malades, pouruoyans que rien ne leur manque de ce que pour gueriſon de leur maladie & conſeruatiõ de leur perſonne verront eſtre neceſſaire. En quoy, ſi telz malades ſont pouures & indigens, fault que la charité & liberalité de la ville y ſupplie. Et s'ilz ſont riches, & par telle occaſion enfermés, leur faire bailler tout ce qui leur eſt neceſſaire, attendu qu'ilz ne peuuent faire ce de-

uoir d'eulx mesmes.

DE LA CONSTRV-ction de l'Hospital pour la peste, CHAP. IX.

LA chose plus necessaire aux bonnes cités c'est auoir certain lieu deputé pour retirer les malades pestiferés quand il plait à Dieu enuoyer son fleau sur nous. Et par ce appartient à la police publicque, au parauant que la necessité suruienne, auoir pourueu de maison bien construite selon la forme que cy apres sera descripte, pour receuoir ceulx qui de telle maladie pestilente seront attaqués, & qui n'ont autre moyen se secourir, sauf se retirer à l'hospital, pour y estre entretenus à leur necesité. Or donc la ditte maison doibt estre situee hors de la ville, en lieu separé de la frequence des hommes, & non en *Situati[on] de l'hosp[i]tal pour peste.*

chemin public ou passage commun: ains arriere-main, pour garder que les passans ne prennent l'infection. La ditte maison doibt estre ample & capable pour receuoir plusieurs malades en temps de necessité. Son aspect doibt estre entre l'Orien Equinoctial & le Septentrion, a fin que la chaleur du mydi ne l'eschauffe par trop, & l'Esté ait competente fraischeur. Ce qu'elle aura estant ainsi bastie. Car telle maison fault que reçoyue librement le Vent de Septemtrion qu'on nomme vulgairement le téps droit, estát celuy le plus sec le plus sain, & qui plus purge & chasse toute mauuaise vapeur & infection de l'air estát icelluy froit & sec & qui plus consomme les superfluitez du corps. Comme par Hippocrates & Galien au liure troisieme des aphorismes, & par le mesme Hippocrates aux liures Du mal saint, & au se-

cond touchant la maniere du viure est doctement tesmoigné. Ce que par Auicenne est plus amplement escript, quand il parle de la nature de ce vent Septentrional, auquel il attribue ceste proprieté de corriger tout air pestilentiel & corrompu. Et par ce est necessaire qu'elle ayt tel aspect qu'il est dit. Et fault qu'en longueur soit plus estendue qu'en largeur, pour y pouuoir construyre du moins x x v. ou x x x. chambres au dessus, & autant au dessoubz: car pour la multitude des malades qu'il y pourroit accourir est de besoing y auoir deux estages, l'vn dessus, l'autre dessoubz. Les chambres doibuent estre separees l'vne de l'autre, & ce neantmoins s'entresuyuãs comme les chambres des Religieux en leurs dortoyrs. Et chacune doibt auoir sa cheminee, ayguier, & necessaire estantz percees les dittes chambres

bres à deux faces, ayantz fenestres l'vne vers le Soleil Leuant, l'autre vers la bize ou Septentrion. Et en chacune d'icelles y doibt auoir deux lictz pour changer le malade de l'vn à l'autre, ce qu'en ceste maladie est fort requis. Le lieu dudict Hospital doibt estre en air salubre, libre, euenté, & non en lieu de palun & marez: ains en lieu essoigné de telle qualité, & sec, ayant toutesfois l'eau ou de fontaine ou de Ruysseau courant à l'entour, s'il est possible, pour nettoyer leurs drappeaulx & autres souilleures, & si la nature du terroir n'est telle, qu'il soit tornoyé d'eau, il y fault faire des puys de bonne eau costoyés de grandz piles longues, & larges, & capables pour nettoyer ce que besoing sera. La chambre du Chirurgien & du prestre deputez à la peste, doibuent estre separées de celles des malades en vn coin à part,

comme aussi celle de l'appothiquaire, lequel doibt auoir vn lieu à part pour faire sa boutique, laquelle il doibt tenir fornie de drogues & vnguentz necessaires à tel effect. Ce qu'aux villes bien policees est coustumierement obserué. Il est auss de besoing qu'au paruis des chambres y ait vne allee ou gallerie longue & ouuerte, pour en icelle se pou uoir pourmener quand les malades commencent estre en conualescences &qui tire de long en long iusques au bout de la maison. Car non seulement icelle gallerie sert à ce que dit est, ains aussi à estendre couuertes de lict, robbes & autre mesnaige ce qu'est fort duysant & commode en tel cas. Au costé du dict Hospi tal, & loing d'icelluy enuiron Cinquante pas, doibt-on construyre vn aultre corps de maison moindre tou tesfoys que l'autre, pour seruir à des

infecter les malades apres qu'ilz seront gueris; lesquelz pour ne demeurer auec les plus malades est raysoble & necessaire les changer de lieu qu'ilz ne cōuersent auec les malades & estantz en air separé & plus sain, soyent entierement garantis de dangers, & remis, moyennant l'ayde de Dieu, en leur santé premiere. Ce que par ce moyen ce pourra aysceement obtenir. Aussi est necessaire y construyre vne chapelle qui soit separee du corps, & en tel lieu situee que de loing les malades puissent ouïr ceux qui leur annonceront la parolle de Dieu. C'est l'ordre & construction appartenante à laditte maison, laquelle par la liberalité tant de la ville en commun, comme en particulier de ceux qui ont le pouuoir, doit estre meublee de bons lictz, couuertes, matelas, & autres choses necessaires au seruice des malades: enquoy

tous

tous ceulx qui ont le zelle de Dieu en leurs cœurs, & qui ont le moyen de distribuer de leurs biens aux pouures, doibuent estre diligens & charitables pour en receuoir le guerdon à eulx promis quãd leur sera dit, Venes à moy beneitz de mon Pere par- *Matt.2* ce qu'estant malade vous m'auez visité, & ayant faim vous m'auez donné à manger: i'estoye estranger, & vous m'auez receu. Possedez le Royaume qui vous est apresté dés la fondation du monde. C'est vn merueilleux loyer pour vn bien terrien & caducque fait à ton prochain d'acquerir la gloire eternelle de Paradis, thresor & felicité incomparable.
Voila le tout quand à la matiere proposee.

DE LA FAÇON

ſiſerez tant en leur viure, chambre, lict, & remedes conuenables aux bubons & charbons peſtilentielz, CHAP. X.

Depuis que la maladie a occupé le patient, ce que par les ſignes & accidentz propres eſt cogneu, de la fiebure preſente, legiere exterieurement, & non par trop aygue, ains lente: mais interieurement maligne, angoyſſeuſe, donnant grand trauail au malade, inquietude, mal de cœur, vomiſſement, defaillement de cœur, syncopes, ſoif extreme, douleur en tout le corps & laſsitude, auec apparence de morbilles, que le vulgaire appelle le tac, ou de bubons aux ayſelles, eines, & aupres des oreilles, auec charbons en quelque partie du corps. Lors il eſt euident tel perſonnaige eſtre

estre attainct de peste par telz signes & accidentz: mesmes si le personnaige au parauant aura frequenté en lieu suspect, ou auec malades de telle maladie. Et estant en lieu où telle cõtagion ha son cours, & y faict progrés. Par telz signes & accidentz, peult-on congnoistre la nature d'icelle maladie, comme par Auicenne & Rasis est tesmoigné: ores qu'icelle maladie est si fraudulente & deceuable que bien souuent, ains le plus, elle decroit & le malade & le medecin, comme dit Auicenne apres Galien. Car plusieurs de telz malades ne pensantz estre attainz de telle contagion n'en font compte du commencemẽt: mesmes n'a'yantz pour le premier ou second iour que seule & lente fieure, sans autre apparence, & nature ne laysse pour lors de faire ses operations, n'estant encores esuahye du venin. Parquoy les malades auront

bon poulx, & bonne vrine, presque comme s'ilz estoyent en leur santé, & soubdain l'on les voit mourir sans occasion manifeste, qui faict grandement doubter les medecins, & de tel euenement estre troublés, comme par Galien & Auicenne est dit. Par ceste raison ne se fault esmerueiller si les iugemens des medecins en telle maladie sont ambiguz, difficiles, & obscurs, estant icelle maladie occulte de son naturel, fraudulente & deceuable. Ce neant-moins quand auec la fiebure le signe ou charbon s'apparoit, il n'en fault doubter. Et lors y fault proinptement obuier tant par diete conuenable, que par medicamentz exquis & propres, soubdainement & diligemment ordonnés: car telle maladie ne donne temps ny loisir de dela, er sans dangier de mort. Et par ce disoit Hippocrates en telles maladies estre expedient du mes-

me

me iour & instant y remedier par euacuations & aultres moyens. Or donc par ce que vne des principalles intentions du medecin en ce cas, est rectifier l'air, & prohiber que le venin ne face son operation d'ans le corps, nous commencerons à icelle, & de degré en degré viendrons aux aultres.

PREPARATION DE *la chambre.*

EN premier lieu doibt-on eslire la chambre du patient qui soit ample & bien esuentee, s'il est possible, ayant les fenestres vers le Septétrion ou soleil leuant. Et s'ilz est en temps d'esté tenir les fenestres du Septentrion ouuertes, affin que l'air de la chambre par le vent Septentrional soit purifié & purgé, doibt estre nettoyee la chambre deux ou troys foys

le iour, & arrousee tant le paué que les murs d'icelle de bon vinaigre rosat, meslé auec eau commune, ou eau rose, si le malade est riche. Et sera laditte chambre tapissee de belles fleurs & herbes odoriferantes assauoir en Esté de fleurs de roses, de violettes, de toutes sortes d'œilletz, de fueilles de sause, de canes, de pampe de vigne, de nerte, & orange au lieu la où il en y a commodité: comme en Prouence & riuiere de Genes: car la senteur des fleurs, fruitz, & fueilles des Citrós, oranges, & limons, est en ce cas de merueilleux effect, ayant puyssance & vertu de repoulser tout venin & air contagieux: comme par Auicenne est tesmoigné, & nous auons au parauant dit. Aussi est bon auoir en icelle quātité de pommes de coingtz & citrons, pour rendre l'air odoriferant. Et n'est impertinent en quelle saison que ce soit faire legier feu à la cham

chambre l'Esté : car il purge merueil leusement l'air infect. Et si c'est en hyuer, l'on fera grand feu en la châbre de boys de romarin, de laurier, geneure, de fermentz de vigne : & autres semblables, faysant perfumer la chambre auec benioin, storax, encens, girofle, grains de geneure ou auec oyselletz de chypre, ou celle mixtion qu'ô appelle cassolette, qui est à tel effect fort excellente. mais c'est tant seulement pour les riches, & non pour les pouures, qui n'ont tel pouuoir. Et si le patient est de qualité qu'il puisse changer de cham bre, seroit bon de deux en deux iours ce faire, estant icelle preparee comme dit est.

LE lict du patient doibt estre ample, net, perfumé de bonne odeurs, selon la saison du temps, com me auons dit cy deuant. Et doibt

changer le patient de linceulx tous les iours s'il est possible, & de chemise deux foys le iour, s'il a le moyẽ & pouuoir de ce faire, ou à tout le moins chacun iour en chãger. A l'entour du lict, si c'est en esté, & au dessus des couuertes serõt fleurs, fruitz & rameaux odoriferans, puis le malade tiendra aupres de soy force pommes, oranges, limons coingz, pour odorer souuent. Et s'il est riche fera tremper de linseulz dans vinaigre bon & eau, & les mettra à l'entour du lict non seulement pour refrechir le lieu, ains pour repousser la mauuaise vapeur de la chambre: & le malade se lauera souuẽt les mains, les poulx des bras, le front & visage de ceste mistion. Prens vinaigre rosat blanc, quatre onces ou demye liure, eau rose & naffe de chacune demye liure, de bonne maluaisie, ou vin blanc, ou claret excellent quatre onces,

onces, pouldre de zedoare, de girofle, roses seiches, & musc deux grains: le tout pulverisé & meslé en semble, s'en frotera le nez, les aureilles, mains & face, car cela viuifie & conforte le cœur & esprit vital d'icelluy, & chasse toute mauuaise vapeur. voila la preparation pour la chambre & lict du malade pestiferé. S'ensuyt la façon de viure d'iceluy.

REGIME DE VIE *pour le malade frappé de peste.* CHAPITRE XI.

D'Autant qu'en cette maladie l'appetit se pert, & la vertu de l'estomac & de tous les membres est fort affoyblye, il fault que les malades s'efuertuent à menger pour resister au mal, & refociller la vertu,

comme commande Auicenne, disant que ceulx qui virilement s'efforcent en ceste maladie & mangent couràgeusement sont ceulx qui eschappēt. Donc le manger du patient doibt estre en quantité moderé, prins petit & souuent, & en qualité sustantieux & nutritif, & temperé auec choses qui repugnent au venin. Soyent les viandes de bon nourrissement, de facile digestion, & plaisantes au goust comme sera cy apres dict: car cela donne appetit au malade, & le fait efforçer à l'auantaige à son proffit. Les viandes soyent chapponeaux, poulles, & poulletz, ieunes cheureaux, veau, & mouton, perdrix, tortourelles, griues, tordres, becafiz & fezans: & les bouillons desdittes chairs sont tresbons: ausquelz fault faire cuyre oseille, laictue bourache, pimpinelle, fueilles de Ganchet: car en ceste maladie ha tresgrande

de vertu, comme teſmoigne Alexander Benedictus en ſon liure de peſte Chap. 23. mais ne faut mettre de toutes enſemble, ains ſouffira de l'vne ou de l'autre: & dans iceulx bouillons eſt fort approprié y adiouſter vn peu de ius de Limon, ou d'orange, ou aygras en ſa ſayſon. Le pain & la chair qu'il mange, doiuent eſtre pris auec ius de limon, de citrõ, oranges, ius de grenade, vinaigre roſat, verius de grain, ius d'oſeille, chãgeant tous les repas de l'vn à l'autre. E ſi l'aygrure luy faiſoit mal à l'eſtomac, l'on y pourroit adiouſter vn peu de ius de mente, auec du ſucre & vn peu de Cinamome. L'orge mondé, laict d'amẽde, Pain laué ſont louez en cecy, comme auſsi les œufz fraiz & molletz, & pouchéz en l'eau, pris auec ius d'oſeille & vn peu de ſucre. Et entre les viandes fort reſtauratiues de la vertu c'eſt cette cy

qui s'ensuyt: Prenez quatre moyeulx d'œufz fraiz, leué le germe blanc qui y est adherent, broyes les dans vne escuelle destaing ou d'argent, y adioustant demy verre de bon vin bl㐃c ou claret bien trempé auec eau pure ou eau rose, & le tout bien meslé y adiousterez vne once ou vne & demye de bon sucre fin, vne drachme de bonne cannelle fine & le tout ferez boullir lentement à feu clair, dans vn petit vaisseau de terre enuernissé, & que seulement il demeure au feu iusques à ce qu'il cõmencera à boullir, le remuant tousiours auec vne cullier d'argent, & tout d'vne main, & ainsi le seruirez au malade: qui est vne viande de grand nourrissement, & fort restauratiue de la vertu, & les Italiens l'appellent du Sambaion. Le coulis aussi est de fort bon nourrissement, quant les malades ne peuuẽt manger, ausquelz faudra supplier

auec telles meneſtres ſubſtantieuſes & reſtauratiues. Le boyre du patient ſera vin blanc ou claret bon & entier, mais non fumeux, bien trempé auec bonne eau de fontaine pure, s'il eſt poſsible, ou eau de pluye: car à cauſe de la foybleſſe de la vertu en cette cruelle maladie, & pour reſiſter à l'operation du venin, n'eſt neceſſaire leur oſter l'vſaige du vin, ſi ce n'eſtoit que le malade fut fort ſanguin, ieune, replet, & fort en vertu. Auquel cas feroit meilleur luy prohiber que luy permettre. Hors du repas boyra eau d'orge, dans laquelle tremperont quelques fueilles d'oſeil le, & auec l'eau d'orge y meſlera du ſirop de limons, ſirop de ſuc d'aigret te, ſirop de laygre du poncyre, ſirop d'aygras, ſirop Alexandrin, ou violat. Et ſi le patient ne veult boyre eau d'orge, boyra eau de fontaine, ou de pluye boullie, & meſlee auec vn des

susdits sirops. Et doibt le patient en cette fiebure boyre largement d'eau, & tout son soul, pour esteindre l'ardeur interieure de la fiebure pestilentielle & non à petitz traitz, ains copieusement, côme cômandent Paulus Aegineta, & Auincenne en ceste dispositiô estre necessaire. ce que seruira aux malades & à leurs assistans de conseil & auis, pour en aduertir les malades & les côtraindre à boyre largement, & puis les couurir pour prouoquer la sueur qui est l'euacuation plus propice pour leur guerison.

REGIME DE LA SEIgnee, des potions & euacuations necessaires pour le malade pestiferé, CHAPITRE XII.

Incon

INcontinent que le malade par les signes que dessus se sont frappé, il le fault secourir tresdiligemment. Car la maladie ne donne aucun loysir de delay sans danger de mort, pour sa malignité du tout contraire à la vie de l'homme. Parquoy y fault proceder auec extreme & soigneuse diligence: pour prohiber que le venin ne face son operation mortelle dans le corps, & luy rompre sa force au plus qu'il sera possible. Or donc soubdainement soit donnee au patient telle potion. Prenez ius de l'herbe nommee en vulgaire Gauiet ou Ganchet, qui est fort commune & cognue de chacun, & qui flourit tous les moys: & les iardins en sont plains, faisant icelle la fleur iaulne, de iaulne doré, & se nomme en Latin Calēdula vel Chalta: par ce qu'elle flourit tous les premiers iours du

moys

moys que les Romains appellent Ca-
lendæ, Prenez (di ie) du ius de cest
herbe la quantité de deux ou troys
onces au plus: donnez la à boyre au
patient auec vn peu de bon vin blanc
ou eau d'aygrette: & le faites bien
couurir pour suer. Ce ius rend l'hom
me libre & asseuré de tel venin, com
me tesmoigne Alexander Benedi-
ctus en son liure de peste, & est vn
bon & notable secret: & s'il sue apres
l'auoir beu, il sera asseuré de sa gue-
rison, moyennant l'ayde de Dieu.
Au lieu de la susditte herbe prenez
du ius de la berbeine en mesme quã-
tité, ou du ius de l'herbe nommee
scabieuse, qui est de fort grande ver
tu & efficasse en ce fait, & en don-
nez deux onces dudit ius auec vin
blanc ou eau rose ou d'aygrette, &
verrez merueilleux effect. Or ces re-
medes doibuent estre donnés soub-
dainement. Car si le malade a demeu-

é vn iour ou deux sans se plaindre. Ilz ne font plus leur effect.

DE LA SAIGNEE.

Soubdain que le malade est frappé, s'il est sanguin, ieune & replet, doibt estre seigné par les reigles que s'ensuyuent cy apres. Si le signe ou bubó n'apparoit encores, il fault seigner la veine mediane du bras droit, plustost que du gauche, pour deffendre que le venin n'aille au cœur, & en tirer selon la repletiõ & vertu du patiẽt. Ou pour plus seurement proceder il fault seigner la veine sophene entre la cheuille & le talon, pour esloigner le venin des parties nobles, ou bien au lieu de la seignee applicquer ventouses auec scarification aux espaules & aux fesses. Aux fortz & robustes & bien cõplexionés se peult tirer du sang iusques

ques à six onces, aux moins de troys à quatre onces, & aux debiles nullemẽt. Et notez qu'en ceste maladie ne fault gueres tirer de sang, ores que la seignee y soit necessaire, par ce que c'est le thresor de vie duquel nature a besoing pour resister au venin. Et aussi que par la grande seignee la vertu se debilite & le venin s'esmeut d'auantage, comme sera cy apres declaré. Et quand l'on seigne le patient, l'on luy doibt faire tenir à la bouche, ou vn peu d'orange, ou de limon, ou girofle, ou Canelle, ou bien vn peu de vinaigre rosat meslé auec d'eau Rose, pour conforter le cœur & l'esprit vital. Si le signe ou bubon s'apparoit, la seignee se doibt faire du costé du corps duquel apparoit ledit signe: assauoir, si le bubon se monstre dernier l'oreille droyte seigne la veine Cephalique du bras droit, & ainsi de la gauche.

si le signe apparoit dessoubz les aiscelles frapperas la mediane du mesme costé, assavoir du bras droit. Si l'apostume est soubz l'aiscelle droite, & de la gauche mesmement, quād elle se monstre soubz laiscelle gauche. mais en verité il est plus seur seigner les veines des iambes en ce cas, que des bras pour attirer au plus loing le venin. Si le signe se monstre soubz les aines, frappe la sophene du mesme costé ou bien la veine du iarret au dedans, si elle se peult trouuer, & tout le mesme du charbon en fault faire, quand il s'apparoit, mais ne faut reiterer la saignee, ains seulement la faire du costé où s'apparoistra le charbon. Mais notez en ce cas de la seignee, qu'elle se doibt faire au parauant que le patiēt ayt demeuré infect vingt & quatre heures, car apres ce terme escheu, la seignee est dommageable & pernicieu

cieuse, d'autant que par icelle la contagion se tire au dedans du corps, & vers le cœur, d'où il aduient que la plus part de ceulx qui sont fleuotomes meurent comme par Hierome Fracastorius souuerain & excellent medecin, est tesmoigné en son liure de la contagion, liure troysieme, chapitre cinquieme. Lequel atteste tous ceulx qui en l'an 1505 & 1528 annees pestilentes, furent seignees, moururent par la raison susditte, par ce que où la semence interieure du venin est esparse & meslee auec le sang & humeurs du corps (ce que se fait en l'espace de deux iours ou enuiron apres que l'homme se sent infect) la seignee y est grandement nuisible par ce qu'elle fait agitation au sang, augmente par ce moyen la putrefaction, & par telle agitation & mouuement la cōtagion interieure se mesle plus auec les humeurs, & les

les rend de sinceres & purs, souillez & infectz: tout ny plus ny moins que si l'on esmeut vne fange puante, elle euapore plustost & rend l'air infect & puant, comme se voit par experience: ou quand l'on esbranle vn vaisseau plein d'eau salee ou amere, l'eau se rend plus amere ou salee que si l'on le laisse en repos, sans l'esmouuoir. Car toute matiere esmue est pire que icelle qui demeure en surceance comme tesmoigne Galien liure cinquieme de Symptomatum causis. Et par ces raisons ledit Fracastorius et Fernel aussi hommes tresexcelles sont d'auis ne fleuotomer en tel cas: ausquelz ie m'accorde, comme en mon œuure des lieux Communs de la medecine chapitre second de l'appendice, (qui est intitulé Des maladies contagieuses) i'ay amplement escrit. Et quant à moy en verité ie treuue meilleur & plus expedient au *Lib. 2. de abditis rerum cau. cap. 12.*

 lieu

lieu de la feignee les ventoufes auec fcarification, & de puys que le fecõd iour eft paffé ne doibuent aucunement eftre fleuotomes. Voila le reiglement quant à la faignee.

DE LA PVRGATION.

QVant à la purgation elle fe doibt adminiftrer du commencement, mais auec medicamentz begnins pluftoft que violés pour ne debiliter la vertu, & en iceulx l'on doibt mefler toufiours quelque pouldre comme la pouldre de l'electuaire theriacal de Guidon, ou pouldre de boliarmeni auec de graine de geneure, ou pour les riches de terre figillee, ou de la theriaque ou metridat bons. Donc fi le patient eft pouure tu luy donneras demye once de Electuaire de fuc de rofes, ou autant de diaprunis folutif, ou vne once de

Bezeartique cõtrevenin.

Catho

Catholicon, s'il est colericque. Et s'il est flegmatique luy donneras du Diacarthamitroys drachmes ou de l'electuaire de citron autant. Et s'il est melancolicque la confection hamec, le tout destrempé en eau d'escabieuse, d'aygrette ou buglosse, auec vne once de sirop de limons & vne drachme de bonne theriaque ou de la pouldre de boliarmeni preparé, ou de la semence de citron ou graine de geneure. Les riches serôt purgés auec manne, reubarbe, sirop rosat laxatif, sans scammonee, Cassie, & mirabolans. Et si le cas le requiert, si pourra mesler en petite dose de l'electuaire de suc de roses, ou diaprimis solutif aux coleres, comme aux Phlegmaticques, vn peu de diaphenicon, & aux melancoliques de confection hamec, meslant auec lesdittes potions pour les riches, demye ou vne drachme de terre sigil

lee, de la bonne de Leuant, ou de la pouldre de diamargaritõ, ou de celle teriacalle de Guidon, auec les eaux susdittes, & sirop de limons, ou de laygre du Citron. Et s'ilz ayment mieulx estre purgez par pillules, prẽdront des pillules communes de Ruffus, faites d'aloës, myrrhe, & saffran, y adioustant vn peu de Reubarbe pour les riches: ou d'agaric auec vn peu de terre sigillee ou bolíarmeni preparé. Les pouures prendront pillules aggregatiues ou aurees, ou cochies, vne drachme ou quatre scrupules. Et faite l'operation prendront demye escuelle de bon bouillon de chapon, & se disneront legerement. Et durant l'operation de la medecine tiendront tousiours aupres soy bonnes senteurs de roses, oranges, limons, nerte, marioleine, romarin, & semblables, & se laueront souuent le visage &

nez

nez d'eau roſe meſlee auec vinaigre roſat, & pouldre de giroſle, ou de angelique, ou zedoare, comme dit à eſté deſſus. Voila l'ordre de la purgation.

POTIONS CONTRE peſte.

ET pour accompliſſement de ce chapitre reſte ordonner les potions neceſſaires à donner au malade, pour reſiſter au venin, leſquelles durant ſa maladie fault que luy ſoyēt ſouuent exhibees, iuſques à ce que la nature ayt ſurmonté la force du venin, aydee de la vertu de la chaleur naturelle & des medicamẽs bezeartiques, c'eſt à dire du tout contraires au venin peſtilential. Ce que les Arabes en leur langue accouſtument nõmer Bezoard, & les Latins Antidotum. Dōc matin & ſoir, & auſsi, ſi beſoing eſt, ſur le mydi ou la minuyct,

si les accidens sont violens, tu feras boyre au patient les potions suyuantes. Si le patient est pouure, prens bayes de geneure, boliarmenici preparé, de chacun vne drachme, meslé le tout bien & puluerisé auec eau d'escabieuse, de buglose, ou aygrete: & vne once de sirop de limons faiz luy prendre matin & soir tous les iours, ou bien prens pouldre de l'electuaire de Guidon vne drachme, & donne luy en mesme façon. Pourras aussi vser par grande efficace de la pouldre de betoyne deseichee, & subtilement pulverisee en la quantité d'vne drachme ou quatre scrupules, prinse auec eau rose en Esté, & en Hyuer auec bon vin blanc: & fait merueilleux effect, si le patient se tiet bien couuert, & qu'il puisse suer, car elle fait euaporer par sueur le venin. La theriaque & metridat aussi sont souuerains à tel effect, pris en dose d'vne

d'vne drachme, auec eau rose en Esté, ou de cichoree ou aygrette, & l'Hyuer auec bon vin blanc ou claret. Pour les riches soit dispensee ceste pouldre: Prenez racine de tormentille, racine de diptame Cretense, s'il est possible, racine d'angelicque, de zedoaire, & de Gentiane, vne drachme: semence de citron, & d'oseille mondee, deux drachmes, boliarmeni preparé deux drachmes, raclure d'yuoire, vne drachme, betoyne deseichee vne drachme, & terre sigillee de la bonne troys drachmes, perles puluerisees deux drachmes, corail rouge quatre scrupulles, escorce de citron ou orange seiche vne drachme, soit du tout faite pouldre fort subtile, de laquelle en tel cas dõneras au patient auec les eaux susdittes le poix d'vne drachme ou vne & demye, & si tu en veulx faire opiate, reduyras la ditte pouldre auec conser

ue de roses & de buglosse, & sirop de limons, & en feras oppiate de laquelle en donneras demye once chacune foys au patient. Ceste pouldre est vne des plus excellentes, & de grand effect, si elle est bien dispensee, qui puisse estre entre tous les remedes appropriés, comme par la vertu des ingredientz peult estre cogneu des doctes & bien expertz medecins en l'art. L'eau distillee en baing Marie, telle qui s'ensuyt, est de merueilleuse vertu contre la peste, si d'icelle le malade en prend vne once & demye, ou deux incontinent qu'il se sent frappé, la continuant deux foys le iour, mais la fault tenir preparee, & est vn des plus beau secretz de l'art. Prenez de l'herbe du Ganchet, de la melisse, de la betoyne, & du vray scordeon, de chacun vne ou deux poignees: soyent tranchees assez menuement, & mises tramper

Eau de merueilleuse vertu.

dans de bon vinaigre rosat blanc, pour lespace de deux iours & deux nuictz, y adioustant racine de tormentille rouge & pondereuse, racine de diptam, & de gentiane, & angelicque, de chacune troys onces: bol d'armenie preparé, deux onces, semence de citron mondee, semence d'oseille de chacun vne once. graine de genieure vne once & demye, macis & canelle fine de chacun demye once, le tout maceré par deux iours dans ledict vinaigre, soit distilé en alembic de verre au baing marie, à feu lent & clair, & sortira vne eau merueilleuse & de grand effect & experience, comme celuy qui de sa grace m'en à fait participant, homme docte & experimenté en l'art, m'a tesmoigné auoir veu par effectz choses admirables en la peste qui fut en Italie & Allemaigne l'an 1528. & 1533. Laquelle fut composee par

vn sçauant Allemant qui en guerisſoit inumerables, pourueu que le venin n'euſt procedé plus de vingt & quatre heures. Ce qu'en verité se peult croyre par la vertu des ingredientz qui ſont excellents contre la peſte & tout venin. Et ſi laditte eau ſe diſtille pour quelque grand prince ou ſeigneur puiſſant, l'on y doibt adiouſter troys onces de terre ſigillee, demye once de perles en pouldre, raclure d'yuoire & de Corail. Ce ſont les remedes en potions plus aſſeurés & plus expertz & louables, que ie me ſuis peu aduiſer, laiſſant les ſperſtitieuſes & vaines opinions de la corne de la licor, de laquelle le vulgaire fait ſi grand cas. Car à la verité c'eſt vne imposture de croyre que les pieces que pluſieurs ont de telle corne ſoit d'icelle beſte que les Grecz ont appellé Monoceros, & les Latins vnicornu, comme les idiotz Alicor. Car c'eſt vn

animal si rare à voir, & en lieux si e-
stranges, qu'à peine Alexandre le
grand en peult voir vn à tresgrandz
frais & despens, & comme Pline Ae-
lian, & Philostrate tesmoignent, ne
se peult prendre viue habitant en
lieux desertz & solitaires, aux extre-
mes parties des Indes en Orient. Or
ces choses laysées, retournantz à no-
stre propos, ie dis qu'il se fault fier
aux medicamentz experimentés, cō-
me ceulx que par cy deuant i'ay ame-
né fidellement à l'vtilité du public &
pour l'amour que nous deuons auoir
à nostre prochain. Lequel propos cō
tinuant, ie dis de l'autorité de Galien
que le bol d'armenie est par luy sin- *Lib. 9. de*
gulierement recommandé entre tous *simpl. fa.*
les simples pour la peste. Car en la *ca. 10. V. T.*
grande pestilence qu'en Grece pour
lors estoit, tous ceulx qui prindrent
le breuaige du bol d'Armenie furent
soubdain gueris, comme le mesme
Gali

Galien tesmoigne lequel dit qu'il le fault prendre auec de bon vin blanc vn peu trẽpé d'eau: la quantité doibt estre vne ou deux drachmes. Et fault icy noter qu'aux malades ia attainctz est necessaire donner plus grãd dose des medicamentz bezeartiques contre la peste & plus souuẽt qu'aux sains pour eulx preseruer. Car attendu que le venin pestilentiel est ia enclos dans le corps, il a besoing de plus puissant remede pour le vaincre & surmonter qu'au parauant qu'il ayt saisy le corps. Et pour ce si aux sains pour preseruation tu en donnes vne drachme, il en fault dõner le double aux malades. Ce qui seruira d'aduertissement aux vulgaires pour s'en seruir à conduyre leurs malades en faute de medecin, lesquelz ne visitent point telz malades.

Ceste eau que s'ensuyt est aussi de grãde vertu & efficace & bien approuvee.

PRenez du ius de limon deux liures, vinaigre rosat deux liures, boliarmeni preparé, deux onces: escorce d'orange seiche vne once: laissez le tout tremper vn iour naturel audict vinaigre, & puis le faites distiller au baing Marie, & d'icelle eau en donnerez quatre onces, ou seule, ou auec sirop de limons, ou sirop de suc d'aigrette, & est fort approprice: comme tesmoigne Fracastorius en son troisiesme liure des maladies contagieuses, chapitre septieme: affin que ie confesse par qui les remedes sont inuentés, & ne fraude nul de la louenge à luy deue. Or des remedes interieuremẽt pris nous en auons dit a souffisance. Reste à dire de ceux qui exterieurement se doiuent

uent applicquer pour conforter le cœur. Mais au parauant que d'iceulx ie parle, ie descriray icy vn condit ou restourant pour donner au malade ayant fiebure pestilentielle, Prenez conserue de roses, conserue de Nenufar, conserue d'aygrette, & de buglosse, de chacune vne once: pouldre de perles vne drachme, boliarmeni preparé quatre scrupulles, sucre fin ce qu'il en fera besoing, reduis le tout en forme de condit auec fueilles d'or pour les riches. Et pour les pouures, souffira donner les conserues susdites auec vn peu de la pouldre de boliarmeni, ou de triasendali du simple ou semence d'aygrette, & de citron mondee, de l'escorce. Aussi est bon leur donner souuent vne tablette de diamargariton, qnand ilz ont defailliment de cœur, auec vn peu d'eau de buglosse ou vn peu de vin blanc. Et s'ilz tombent en sincopes est bon

leur donner de la confection de Alchermes de mesme: car elle est merueilleuse pour corroborer la vertu amortye, & la remetre sus. Et en ce cas le restorer auec bon bouillons, & auec la menestre des œufz, & du vin appellee sambaion, de laquelle auons parlé par cy deuant au chapitre huytieme. Aussi le manus christi perlé à cest effect est conuenable & plaisant au goust duquel auec les bouillons, ou eau de buglosse s'en peult donner vne tablette ou deux. Pour conforter le cœur exterieurement faites l'Epitheme qui s'ensuyt, pour les riches prenez eau rose, eau de nerte, eau nafse, eau d'aygrette, & de buglosse, & melisse, de chacun quatre onces, bon vin blanc ou maluoysie troys onces, pouldre de diamargariton & de geminis, de chacunne vne drachme: pouldre d'escarlate qu'ô appelle vermeillô girofle, de chacun demye drachme, poul

Epitheme pour le cœur.

pouldre de zedoaire & de boliarmeni, de chacun vn ſcrupule, trociſques de campħre, demy ſcrupule. ſoit fait epithême pour le cœur, lequel s'appliquera auec vne piece d'eſcarlate fine ſur la region du cœur matin & ſoir. Pour les pouures ſuffit faire epitheme d'eau d'aygrette, meliſſe, & eau roſe, auec vn peu de vin blanc & pouldre de ſandaulx, & vn peu de graine de genieure en pouldre. Au lieu deſditz Epithemes ſe peuuent faire ſachetz de taffetas rouge ſur le cœur en ceſte façon, & bien trapointez. Prenez roſes rouges ſeiches, fleur de violetes, de nenufar, & de bugloſſe, de chacun vne poignee: fleur de romarin & d'orangier, ſi l'on eſt en lieu d'en pouuoir recouurer de chacun vne poignee, pouldre d'eſcarlatte, girofle, ſandaulx, pouldre de diamargariton, de chacun vne drachme: ſemence de citrõ,

bol

bol d'armenie, de chacun quatre scrupules: zedoare vne drachme, musc & ambre, de chacũ cinq grains, le tout bien pulueriſé, & mis entre du coton & du taffetas rouge, soit fait sachet, lequel sera arrousé legierement d'eau rose & vn peu de vin blanc, & appliqué sur le cœur.

Epitheme pour le foye.

PRenez eau d'endiue, de cichoree, d'aygrette, & eau rose d'absinte. de chacune troys onces, bon vinaigre rosat blanc troys cuillers d'argent, pouldre de sandaulx vne drachme, semence d'aygrette deux scrupules, spicenardi vn scrupulle, soit fait Epitheme pour les pouures. Et pour les riches pourras y adiouster pouldre de diamargaritõ, perles: corail, & zedoare de chacun demye drachme. Vnction merueilleuse &

de tresgrande vertu pour obuier à l'operation du venin aux malades de peste, tesmoignee par Matthiolus de Siene souuerain medecin de nostre aage, principalement en matiere de simples, en ses Commentaires sur Dioscorides, liure sixieme, sur la preface de Dioscorides audict sixieme liure. La description est longue & difficille à faire, & n'est que pour princes & grans seigneurs, estāt de fort grād despēce. Et pource pour euiter prolixité, nous remetrōs le lecteur audict lieu pour, si bō luy semble, la faire dispēser. Et se nōme huyle de Scorpions, lequel en verité est de merueilleuse vertu à rechasser toute poyson & venin, comme par la merueilleuse composition & artifice d'iceluy huyle se peut voir. Mais au lieu d'iceluy nous prēdrons l'autre composition plus facile dudict huyle de Scorpions, escri-

pte par Alexâder Benedictus en son liure de peste chapitre vingtiesme, duquel la discription s'ensuyt: Prenez huyle d'oliue le plus vieulx que se pourra trouuer vne liure, prenez soixante scorpions vifz, & les mettez en fiolle de verre dedans ledict huyle, faisant boullir lesdictz Scorpions dans ledict huyle l'espace de neuf heures à petit feu lent: ou bien mettre ledict huyle en sa fiolle au baing Marie, & quand ilz auront ainsi boully dedans ledict huyle, y adiousterez de bonne theriaque deux onces: & la ferez bouillir dans ledict huyle vn quart d'heure, & puis collerez le tout, & tiendrez ledict huyle en sa fiole bien estouppé & serree auec cire & parchemin, & d'iceluy l'on en oindras le malade soubz les ayscelles, derrier les oreilles, & aux aines poytrine, & aux poulx des bras & des temples, & le nez, deux ou

troys foys le iour. C'est vn remede tresſingulier & de grande efficace, comme les ſuſdictz autheurs teſmoignent diſantz que ſi telle vnction eſt appliquee ſoudain au malade de peſte, au parauant vingt quatre heures, qu'il ſera deliuré, vſant des remedes cy deuant ditz. auſsi le meſme autheur eſcript ceſte autre vnction eſtre de grand effect. Prenez huyle vieux vne fiole de verre de capacité d'vne pinte & demye, dans lequel huyle vous mettrez de fleur de ſambuc ſix poignees, fleur du petit ſambuc qu'on appelle Ebulus en Latin, & en Françoys Hieble, deux poignees, fueilles & fleur de mille-pertuys, qu'on appelle hypericon, vne poignee: le tout ſoit mis dans ledict huyle: que l'huyle ſurpaſſe les herbes, & le vaiſeau bien eſtoupé ſoit mis au ſoleil ardant par l'eſpace de quarante iours, ou tout l'eſté, & ſoit

reserué aux vsages susditz pour en oindre le malade comme dist est. Or apres l'auoir oint, le fauldra couurir: car tel huyle prouoque fort la sueur: & par telle euacuation fait euaporer le venin dehors. Et si audit huyle l'ō y adioustoit vingt ou trēte scorpiōs, seroit beaucoup plus excellent, mesmes y mettant troys onces ou deux de bonne theriaque, & le faire boullir au baing marie, seroit de fort grāde efficace. Voyla les meilleurs remedes exterieurs desquelz fault vser en ceste estrange maladie.

COMME L'ON DOIBT *procedér à la cure du bubon pestilentiel,* CHAP. XIII.

LE bubon quand il apparoit en aucun des emonctoires c'est signe que la nature par sa force a voulu descharger le mem-

bre principal du venin le molestant, & par ce nature par sa prouidence a produyt au cœur, cerueau, & foye certaines parties glanduleuses & spõgieuses aptes à receuoir les superfluités nuysantes à icelles parties. Car au dessouz des ayscelles y a des glandes seruantz au cœur, & sont ycelles l'emonctoyre de ce membre, comme aupres des oreilles aussi en y a de pareilles, seruantz pour descharger le cerueau, & aux aines pour le foye. Et quand le venin enuahit aucun de ses membres principaulx, nature pour garantir la partie noble, descharge le venin à son emonctoyre propre. Parquoy si le cœur est attaqué de venin, le bubon s'apparoistra soubz les aiscelles: & si le cerueau est blessé, le bubon se monstrera soubz les oreilles, comme aussi le foye estant endommagé, le bubon sortira aux aines. Et par ce que c'est

vne

vne expulsion de nature faite aux parties exterieures & viles, pour garantir les interieures & principales, il se fault soigneusement garder de ne le repercuter au dedans, par medicamens froidz, repercusifz, ou adstringens: ains dautant que tel bubon est de matiere veneneuse, doibt estre euocqué & attiré au dehors par medicamentz attractifz, chauldz & suppuratifz tant qu'il est possible. Donc apparoisant la tumeur en aucun desditz emoctoyres, tu y appliqueras soubdain des incisions tout à l'entour par maniere de scarification faicte auec rasoir, pour vuyder le sang enuenimé, qui est là autour & dedans le bubon, & y appliqueras soubdain vne ventouse, pour attirer à soy le venin, si le lieu est capable de supporter ventouse, comme aux aines est bien commode ce faire, & derriere les oreilles: mais non soubz les

aiſcelles, ou bien malaiſeement. Et en apres applicqueras medicaments ſuppuratifz & attractifz en la forme ſuyuante. Prens vn oignon blanc,& le cure par dedans auec le couſteau,y fayſant vne concauité aſſez grande, laquelle rempliras de fort bonne theriaque, ou de la pouldre theriacale de Guidon, & le couuriras de ſon couuercle, & feras cuyre ſoubz la braſe iuſques à ce qu'il ſoit mol: & tout chauld l'appliqueras ſur le bubon. C'eſt vn des meilleurs remedes que l'on y ſçache appliquer. Ou prés de l'herbe de ſcabieuſe pillee entre deux pierres bien nettes, & l'applique ſur le bubon. Ou ſeule, ou meſlee auec de graiſſe de porc vieille & ſalee. Tu feras auſsi le Cataplaſme ſuyuāt fort bon à cela: Prens racines de lis blancz, bien nettoyees, demye poignee, fueilles & racines de malues & de malues blanches, qu'on ap-
pel

pelle althea, deux poignees, figues seiches x x x. en nombre, graine de lin & de fenigrec demye once de chacun, leuain vne once, son gros, demye poignee, scabieuse demye poignee, fais le tout boullir en eau, piller & passer, y adioustant apres farine de froument, farine de lin, & de fenigrec, de chacune vne once boullies au preallable auec vn peu d'eau, & de miel, galbanum deux drachmes, armoniac vne drachme, moieux d'œufz deux en nombre, sel commun vne drachme huyle de lis blanc tant qu'il sera necessaire, gresse de geline vne once, saffran vne drachme soit fait cataplasme, & applique sus le bubon auec laine grasse, le remuant deux ou troys foys le iour. Aussi cestuy cy est fort bon. Prens miette de pain blanc, demye liure figues grasses x x x. en nombre, leuain deux onces, limaces viues

auec leur coquille x x. en nõbre, graine de fenigrec vne once, soit le tout cuyt emsemble en eau : puis pile le tout, & y adiouste gresse de porc salee vne once, huyle de lis blanc, ce que besoing sera soit fait cataplasme lequel à cest effect pour maturer & ayder à rompre l'apostume est fort bon. Les anciens vsent de l'emplastre de Diachylon magnum, & mettent dessus le bubon ce que i'ay approuué. Car il est bien attractif, à cause des gommes qu'y entrent, & si est suppuratif. Aussi est fort loué pour attirer le venin du bubon auoir vne poulaille ou vn coq, & luy plumer le cul, & le tenir bien pressé sur le bubon, en serrant le bec du coq, qu'il ne puisse respirer que par le cul, car par ceste façon, il attire le venin du bubon : & quant iceluy sera mort, en mettre vn autre. Et au lieu de ce remede l'on prend de gros pouletz

ou pingeons & estans fendus le long du dos, tous chauldz l'on les applique sus le bubon ou charbon: car ce remede est approprié à l'vn & à l'autre. Quand le bubon sera meur il le fault ouurir auec cautere actuel, qui est meilleur que la lancette ou fer froit, d'autant qu'il conforte le mẽbre, & extirpe le venin par la chaleur actuelle & violence du feu. & mesmes le conseille à tous les malades pestiferés l'endurer ores qu'il leur face effray: car c'est le meilleur & plus salutaire remede que l'on leur sauroit donner, comme par Albucasis & Auicenne est tesmoigné, parlant de la vertu du cautere actuel. Et en lieu du cautere actuel, si les patiens ne le veulent endurer, y faudra proceder par ruptoires familiers, desquelz le meilleur est celuy qui est fait de cendre & de chaulx viue, boullis ensemble iusques à la consomption de l'eau,

& qu'il n'y demeure rien que la cēdre & chaulx incorporez & vniz ensemble: qui est vn fort, excellent ruptoire, & qui fait son operation sans aucune ou bien petite douleur, comme mille foys en plusieurs i'ay experimenté. & notez qu'en ses bubons pestilentielz ne fault attendre l'entiere maturation, ains les fault ouurir auant qu'ilz soyēt du tout meurs, affin que le venin ne s'arreste longuement dedans, faisant euaporation aux membres principaulx, & leur cōmuniquant sa venenosité auec danger de mort. Et par ce est meilleur les ouurir plustost que plus tard. Et quād ilz sont ouuertz n'y fault mettre tentes de lin qui soyent grosses, ains petites affin q̄ la sanie veneneuse puisse mieulx couler en bas, & ne se retenir dedans. Et sur ce point Alexāder Benedictus conseille en son liure de peste chap. XIIII. n'y mettre point

point de tentes de lin ny autres drappeaulx, pour ne retenir le venin: & en effect la raison est tresbonne. Et aussi ne veult que l'on serre par trop ledict bubon ouuert, ains c'est assez que seulement l'on y puisse tenir dessus l'appareil. Et quant à moy en verité ie m'asseure qu'il est beaucoup meilleur y mettre tentes canulees d'argent, plomb, ou estaing, que non toutes fermes de lin, affin que par les tentes canulees, le venin se puisse mieulx & plustost euacuer, sans estre retenu dedans: qui est l'intention que doibt auoir le bien auisé & docte chirurgien. Ce que seruira d'auis & conseil dorennauant. combien que plusieurs trouueront cecy estrange à leur opinion, estans coustumiers en vser d'autre façon: mais la verité en toutes choses doibt tenir lieu, & n'estre point deguisee. Apres que le bubon est ouuert il le fault

fault mondifier auec medicamẽs abſterſifz comme s'ẽſuyt. Et note qu'il fault longuemẽt tenir ces bubõs ou uertz & les laiſſer bien purger de leur ſanie veneneuſe, par l'vſage des mõdificatifz enſuiuãtz, Prẽs du mõdificatif de Reſina, & le mets ſur leſdictz bubõs au dedãs auec les tetes canulees ou, Prẽs farine d'orge cuyte en eau & miel vne once ou deux, deſfaictz auec bõ miel roſat coulé y adiouſtãt racine de iris Florentin & vn petit de ſel: ſoit faict oignemet mondificatif. ou, Prẽs ſarcocolle bien pulueriſee, miel cuyt, autãt de l'vn comme de l'autre: incorpore ẽſemble, & faitz oignemẽt. car il eſt mõdificatif. Mais entre tous les autres vnguentz mõdificatifz d'vlceres puants, veneneus, & de mauuaiſe morigeratiõ, ie n'ay point trouué vn plus excellent ny plus abſterſif de ſanie virulente, puãte & mauuaiſe que ceſtuy cy par moy composé & ſouuent auec bon

effect experimenté : Prenez ius de hache & de absinte de chacun quatre onces, miel rosat coulé, huict onces, boullies ensemble iusqu'à la consumption des sucs, puis adioustez terebinthine de Venize lauee auec eau de vie, quatre onces, racine de iris Florétin & d'aristolochie ronde, de chacun trois drachmes, farine de lupins, deux drachmes soit fait oignement. En verité vous puis asseurer auoir veu faire merueilleux effectz à tel oignement és vlceres du mal de Naples, & autres malignes & fait grande & belle absterfion, non seulement de sanie grosse & mauuaise, ains de chair morte & carniuas enclos en telles maladies & vlceres, comme souuent ay experimenté, ou faites ainsi : Prenez terebinthine de Venize lauee en eau de vie l'hyuer, & en eau d'orge l'esté, demye liure, huyle rosat troys onces, miel rosat quatre onces, myrrhe bonne & gom-

meuse & odoriferante, aloës, mastic, aristologie ronde de chacun vne drachme & demye, farine d'orge troys drachmes, soit fait oignement pour t'en seruir à mondifier telles vlceres. Car il est fort bon. Voila l'ordre des oignements mondificatifz. Apres que l'ulcere est bien mondifiee par long espace de temps il la fault conglutiner auec emplastre Dyachalcytheos, ou emplastre de ceruse ou emplastre rouge desiccatif ou tuthie: mais le meilleur est cestuy cy. Prens betoyne, centauree mineur, agrimone, aristologie ronde, de chacun vne once, poix commune demye once, graisse de bouc demye once, mastic troys drachmes, aloës demye once, cire neuue deux onces, les herbes cuyras en bon vin rouge & puis les couleras adioustant la poix, la cire & graisse, & recuyre le tout, & en fin y adiouster l'aloës &

maſtic & ſoit fait emplaſtre incarnatif & bon. Et note que ſi le bubon eſt fort douloureux il fault mitiguer la douleur auec le cataplaſme de mica panis boullie en laict, & puis auec moyeulx d'œufz, ſaffran & huyle roſat appliquer deſſus le bubon douloureux. Ou fomenter le lieu auec decoction de malues & guymalues, fleur de camomille & melilot, & ſon, & le tout cuyt en eau en faire fomentation au lieu de la douleur. Voila la cure du bubon peſti'entiel ou boce. s'enſuyt celle du charbō peſtilentiel.

DE LA CVRE *du charbon peſtilentiel,* CHAP. XIIII.

LE charbō eſt puſtulle maligne prouenant de ſang fort chaud & gros en ſubſtance, lequel fait par ſon aduſtion

au cuyr vlcere auec eſchare ou crouſte, eleuãt auec inflamation les parties prochaines, cauſant grande douleur. Ce que par Galien liure ſecond à Glancon chapitre ſixiéme a eſté tresbien deduyt. Et d'iceux ores que toute eſpece de charbon ſoit maligne & perilleuſe, comme teſmoigne le meſme auteur au Cõmentaire troyſiéme ſur le troyſiéme liure des Epidimies d'Hippocrates, aphoriſme x i i. Ce neantmoins ceux qui n'ont auec ſoy venenoſité contagieuſe & peſtiletielle meſlee, ne ſont ſi dãgereux de mort comme ceux qui regnent en temps de peſte pour la venenoſité introduyte aux humeurs & maſſe ſanguinaire infectee de la mauuaiſe qualité de l'air qui rend telles puſtulles oultre leur naturelle malice plꝰ malignes & perilleuſes de mort, auec grandz & mortelz accidẽs. Et

par

par ce en telles pustulles est necessaire y auoir grand soing & diligence à les curer promptement, & extirper & estaindre leur venenosité au plustost qu'il est possible. Ce q̃ par le moyen cy escript se pourra methodiquement accomplir. Donc quand le charbon s'apparoistra en quelque part de la personne, le plus souuerain remede c'est par feu actue lappliqué sur la pustulle tarir le venin, car n'y a rien que plustost mortifie & esteigne le venin que le feu, ou medicamẽs caustiques, ayãtz vertu de feu. Et par ce le cautere actuel appliqué sur la pustulle, est le souuerain remede d'icelle. Mais plusieurs malades craintifz ne veulent ce permettre, au lieu duquel appliqueras sur le charbon les remedes suyuantz ayantz vertu caustique. Prenez vne noix vieille, ou deux, farine d'orge, raisins de pase,

Cure du charbon pestileutiel.

ſans le grignon, figues graſſes ſeiches, de chacun vne once. Soit le tout bien pilé au mortier, & puis cuyt en vin & huyle de pauot : ſoit fait vn vnguēt leq̄l appliqueras ſur le charbon: car il mortifie le venin, ayde à putrefier la mauuaiſe chair. Auſsi prens deux moyeufz d'œufz ou troys, poiure vne drachme, ſel commun vne drachme & demye, ſuye de la cheminee ou du four, demye drachme : ſoit tout meſlé & faict vnguent. ou ceſtuy cy, Prens fueilles de rue demye poignee, figues graſſes ſix en nombre, poyure vne drachme, ſuye de la cheminee ou du four demye once, deux moyeulx d'œufz, ſaffran demye drachme, graiſſe de geline freſche ſans ſel vne once, auec ius d'eſcabieuſe, ſoit fait vnguēt : lequel eſt merueilleux. Car il garde que le venin ne procede plus oultre, & ouure bien toſt le

charbon, & fait bonne eschare. ou fais ainsi, Prẽs figues grasses demye liure, graine de moustarde troys onces, huyle de lis blancz ce qu'il en faudra pour incorporer. Soit faict emplastre, & appliqué sur le charbon. L'vnguent appellé basilicon meslé auec demye once de bonne theriaque, ou mitridat, & suc d'escabieuse est merueilleusement bon & approprié, si comme vn moyeul d'œuf auec du sel incorporé & iust d'escabieuse, est singulier & le plus familier. Les simples medicamentz à tel effect appropriés, sont l'escabieuse pillee entre deux pierres, & appliquee. Ausi l'herbe appellee Cauda equina, c'est à dire queuë de cheual, qui est vne espece de cõsoulde, & le verbascum appellé en vulgaire du bouillon, ou tassus barbatus, selon les apoticaires mis dessus & appliqué est bon. Comme ausi

plusieurs de nos auteurs praticiens attribuẽt au saphir pierre precieuse, la vertu d'esteindre le venin du charbon, si l'on le touche plusieurs foys auec icelle pierre. Aussi le mitridat, ou theriaque y sont fort bõs appliqués, & les noix rãces & vieilles meslees auec figues seiches. Et notez qu'incõtinẽt que le charbon s'apparoist, est fort bon le scarifier tout à lentour auec le rasoer, comme cõmãde Galien liure 14. de la metho. ou y appliquer des sansues pour attirer dehors le sang venimeux. Ce sont les remedes qu'il faut appliquer incontinent sur le charbon. Mais à l'enuiron & parties circonuoisines du charbon, il faut appliquer medicamens repercusifz de peur que le venin ne surmonte & gaigne les parties circoniacentes: auquel effect l'onguent de bolo est le principal & plus commun appliqué

que tout à l'entour. Car il conforte la partie, & repoulse le venin. Tu feras doncques ainsi: Prens huyle rosat troys onces, vinaigre rosat vne once, boliarmeni vne once & demye. Soit fait vnguent pour appliquer à l'entour du charbon. Ou ainsy, Prenez huyle rosat omphancin fait d'oliues vertes, vin de grenades, vne ou deux onces, boliarmeni & terre sigillee pour les riches, de chacun demye once, soit fait vnguent, & appliqué aux enuirons du charbon. Galien fait l'emplastre de plãtain & grenades auec leur escorce & gros pain, le tout boully en vin gros y adioustant des lentilles. ou, Prenez lentilles, miette de pain gros, son, & le tout cuictz auec vinaigre, & faites emplastre: cõme aussi ce mesme pourras faire des grenades aigres douces, couppees en quartiers auec leur escorce,

& cuytes en vinaigre iusque à ce qu'ilz se deffacent, pile les, & applique à lentour du charbon: ou bien cestuy cy, Prens huyle rosat tant qu'il en fait besoing : dissoudras en iceluy bol d'Armenie, sang de dragon, ou des galles puluerisees, & en feras oignemẽt pour mettre à l'entour comme des autres. Ausi des aubins d'œufz batus auec vinaigre rosat & eau rose, & y tremper vn drappeau de linge dedãs, & le mettre à l'entour du charbon. Voila les remedes pour prohiber que le venin du charbon ne se communique aux parties voysines. Nous auõs dit des remedes qu'il faut appliquer tant dessus le charbon qu'aux parties d'enuiron, reste à dire des remedes pour tost rompre le charbon, qui sont telz :Prens oppopanax troys drachmes, figues grasses vne once, ou autant de raisins de

panse,

panſe, du leuain demye once, meſle tout enſemble biẽ pilé, & applique ſur le charbon. La fiente de l'homme eſt à ce fort appropriee, mais par-ce que c'eſt vn remede ſordide nous n'en tiendrons conte, ſi fait-il fort bon effect.

Prens moyeul d'œuf, vn peu de ſel, & incorpore le tout auec ius d'eſcabieuſe, & appliqué cõme dit eſt. Ou fais en ceſte maniere, Prens leuain fort, vne once, herbe d'eſcabieuſe & conſolide maieur, de chacun vne once, raiſins de panſe ſans le grignon demye once, cantharides ſix en nombre, fiente de moyneaulx troys drachmes. Incorpore tout auec huyle de lis blancz. auſsi ceſtuy cy eſt bon: Prens figues graſſes troys onces, de leuain deux onces, graine de mouſtarde, fueilles de rue, ſel commun, racine d'ariſtolochie ronde, de chacun vne once &

demye: farine de froment & de fenugrec, de chacun vne once, miel communtant qu'il sera necessaire: mesle tout, & l'applique.

Pour faire tumber l'eschare & chair morte du charbon.

PRenez burre fraiz, graisse de geline de chacun vne once, moyeu d'œuf fraiz meslés ensemble, & appliqués dessus, l'õ y peut adiouster de basilicon vne once. Item, Prenez racine de guymalues deux poignees, de buglosse vne poignee, cuyses en eau, & piles ensemble & passes par l'estamine, y adioustant farine de fenugrec & de lin, de chacune vne once, burre fraiz laué en eau, graisse de porceau fraiche de chacun vne once: soit faict oignement. Ou prens racine de guymalues, de branche vrsine, de malue &

de l'herbe Robert, ditte bec de cigogne, de chacun vne poignee, soit tout cuyct en eau pilé & passé, meslé auec burre fraiz & graisse de geline, appliqué iusques au tomber de l'eschare. Rasis faisoit emplastre de miel & de sarcocolle autãt d'vne que d'autre, & appliquoit. Aprés l'eschare tombee fauldra mõdifier l'vlcere auec vn des mondificatifz descriptz au chapitre dixiéme, & puis quand le charbon sera bien purgé de la sanie, & qu'il ne rendra plus riẽ, le fault incarner auec l'onguent qui s'ensuyt: Prens mastic bien gommeux, encens blanc, aristologie ronde, myrrhe, farine d'orobe, lytarge, ceruse, aloës, autant d'vn que d'autre, suif de bouc, ce que besoing fera: huyle rosat bien peu, soit fait vnguent selon l'art, & soit applicqué iusques à entiere cicatrisation. Et pource qu'en telz

charbons il s'y fait ordinairement difforme cicatrice aprés leur gueriſon : pour icelle reparer vſeras des remedes ſuyuantz : Prens borrax deux drachmes, cãfre vne drachme, corail blanc demye once, gomme dragant, amydõ, criſtal, pierre ditte dentalis, encens blanc, ſel commun de chacun troys drachmes, marbre blanc, deux drachmes, racine de lar rus vne once: la gomme dragãt ſoit pilee en mortier de marbre, & le reſte puluerisé & criblé : aprés y adiouſteras graiſſe de porc fort blanche, ſuyf de cheureau, graiſſe de geline freſche, de chaſcun vne once & demye. Soit le tout liquifié en vaſe de plõb, & coulé par vn drappeau, & aprés y adiouſteras les pouldres, excepté la Cãfre & le borras. Cuitz le tout à petit feu remuãt touſiours auec l'eſpatule: & quand commencera boullir, metz y la Camfre &

eſtant

estant bien le tout incorporé, garde ceſt oignement en vaſe de plõb. Car il eſt de merueilleux effect. Pour les pouures à celle meſme intention, tu prendras des petis formageons de chieure gras & fraiz, ſans point de ſel, comme ceux que l'on à accouſtumé de faire en Prouuence, meſlé auec du bon miel, & vn peu de poudre de ceruſe, & feras tresbon remede. Item prens graiſſe de porceau nettoyee de ſes peaux, & trempee en bon vinaigre par neuf iours, renouuellãt de trois en trois iours le vinaigre : prens de ceſte graiſſe de porc ainſi preparee, vne liure, faiz la bouillir en vin blãc bien peu, & coule aprés par vn linge, & l'incorpore dans vn mortier de marbre auec laict de chieures ou eau de plantain, puis y adiouſte litarge d'or, ſouffre vif, de chacun troys onces encens blanc vne once,

argent

argēt vif amorty auec ius de limon, demie once, borrax deux drachmes, Camfre vne drachme, soit fait vnguent.

Item prens chaux viue esteinte en eau tant que tu vouldras, soit lauee par six foys en eau de plantain & eau de pluye, iusques à ce que toute l'acuité en soit ostee, mesle la auec huyle rosat, dās vn mortier de plomb la bien broyant: & auras bon oignement pour reparer les difformes cicatrices que laissent les charbons.

C'est l'entiere curation du charboucle pestilentiel.

DE POVRVOIR AVX *accidentz plus vrgens qui suruiennent à la fieure pestilentielle, boce, & charbon,*

CHAP. XV.

Les

LES plus molestes & dangereux accidens en ceste maladie sont foiblesse de vertu, defaillement de cœur, Syncope, resuerie ou frenesie, soif extreme, sommeil profond ou veille continue, spasme, froideur des extremités, ausquelz diuersement faut pouruoir selon la nature d'vn chacun d'eux à la foiblesse de la vertu (ce q̃ tu congnoistras par la debilité du poux, palleur de la face, & amortissement du patient) tu y pouruoiras confortāt le malade par bons bouillons de chapon, pain laué, coulis, Sambaion descript dessus au chapi. 8. Aussi auec bon vin, comme commāde Galien liure 12. de la methode, luy en baillāt en petite quātité, & moyennemēt trepé, ou luy faire prendre vne rostie de pain auec sucre & canel

A la foiblesse de Vertu.

canelle arrousee d'vn peu de bon vin blanc ou claret. Tu luy donneras electuaire de Diamargariton, de Manus Christi auec perles, & entre tous les medicamentz propres à conforter la vertu c'est la cōfection de Alchermes descripte par Mesué en son antidotaire, laquelle est de merueilleuse force & efficace pour restaurer la vertu tarie & à demy mortifiee par la maladie, cōme en plusieurs ay experimenté, donnee en quantité d'vne drachme auec eau de buglosse, & vne petite cuillier de bon vin blanc ou claret. Et te puis asseurer (amy lecteur) sur la fidelité que ie doibs à mon Dieu, que pour restaurer la vertu amortie par la force de la maladie c'est vn souuerain remede & admirable, comme en plusieurs de mes patiens ay de bonne foy souuēt experimenté, nommeement en Arles

en la personne de noble Iean Meyran Seigneur du Baie, & en noble Alis d'Ayguiere, lesquelz sur la violence d'vne fiebure aygue & maligne, ledict Seigneur Meyran par les accidentz de la grosse pierre qu'il auoit en la vesie & laditte Damoyselle, par la malignité d'vne fiebure continue, vindrent en estat de mort prochaine, ayantz perdu la parolle & congnoissance, & presque sans vertu vitale, congnue par l'extreme debilité du poulx, tellemēt que l'on attēdoit la mort prochaine, & auec l'ayde de Dieu qui met sa vertu aux medicamentz, ilz furēt releuez d'estat mortel, & reuindrent auec l'ayde de Dieu en leur premiere santé: qui fut en verité à plusieurs chose admirable de les voir remis en estat de vie, estātz si prochains à la mort, comme de ce tous Messieurs d'Arles en peuuēt estre bons tesmoings

qui ont veu par effect tout le narré.

Aussi sera bon conforter le patient, luy donner bon cœur auec parolles amiables, & le faire esuertuer, & luy oster toute crainte. Car cela viuifie fort la vertu & la remet au dessus.

Au defaillement de cœur.

Au defaillement de cœur que les Grecs nomment Lypothymie, faut pouruoir auec Electuaire de Diamargariton, ou de la poudre, y adioustant de la poudre de l'Electuaire de gemmis, & bien peu de la poudre de Diamusc du doux, & auec vn peu de bon vin blanc, & eau de buglosse ou escabieuse faire boire au malade, & la dose de la poudre est vne drachme ou quatre scrupules. Et en cest accident faut conforter le patient auec bonnes senteurs, comme luy faire froter les poux des bras, & des temples auec

bon

bon vin, eau rose, eau naffe, vinaigre rosat ou auec la mixtion d'eau rose & naffe auec bon vinaigre rosat, & poudre de girofle & canelle. Et si le patient estoit constippé, & ores aussi qu'il ne le fut, ne sera que bon luy donner vn clystere pour diuertir les vapeurs qui ne mõtent au cœur. fait le clystere de la decoction de malues, bletes, borraches, mercurial, semence de melon, & vn peu d'anis, & du son, & y dissoudre vne once de Catholicon ou casse, huyle violat & gros sucre. Si le malade tõbe en syncope, donne luy soudain deux ou trois cuillers d'argent de bon vin pur, comme commande Galien au douziéme de la methode. Et en tel cas est bon luy donner quatre grains de musc destrempé auec bõ vin, & eau de buglosse, si la fieure n'est par trop vehemẽte, ou en lieu de ce remede luy

donner le potus suyuant cy aprés. Prens girofle en pouldre demye drachme, pouldre de perles & de corail, de chacun demye drachme, faiz breuuage auec eau de buglosse & vn peu de bon vin blanc ou claret. Et en tel accident faut crier au patient, le froter violentement, luy faire sentir bonnes odeurs d'eau rose, de nasse auec vn peu de musc, & luy donner de la confection de Alchermes vne drachme, auec eau de buglosse & vn peu de vin, ou du ius de pômes auec eau de buglosse, & demie drachme de perles pour les riches, & pour les pouures de poudre de girofle. Et s'il abonde en humeurs coleriques, les euacuer auec vn peu de Rhubarbe, ou de Electuaire de suc de roses, ou sirop rosat laxatif sans scammonee. Aussi est bô luy getter d'eau fresche soudain sur le visage par violence: car
cela

cela viuifie l'esprit amorty. Voila les remedes pour la sincope. Si le patient tombe en resuerie, luy faut bailler prompte euacuation pour diuertir les humeurs qui ne montent au cerueau, faire frication des parties inferieures, & ligatures des extremités. Luy faire prendre sirop de pauot auec eau de decoction de laitue, porcellaine, ou aygrette, & luy lauer les iābes & bras auec decoction tiede de fueilles de canes, de saule & de pāpine de vigne, de laitues, fleurs de roses, de nenufar, & camomille, & testes de pauot blāc: le tout boully en eau, & tenir le patient en silence & lieu obscur, & le garder de parler le plus qu'il sera possible. Et si la resuerie est trop furieuse, le lier, & luy oster toutes choses qui le puissent endommager, comme toutes especes d'armes, & autres choses offensibles: au reste *Pour la resuerie.*

luy procurer le ſommeil & repos.

A la ſoif extreme qui preſſe le patient, faut remedier par boire amplement comme commandẽt Paulus Aegineta & Auicenne, & le boire ſera eau freſche en grande quantité, ou ſeule ſi le patient eſt ieune & fort, ou meſlee auec ſirop de limons, ſirop d'aygrette, ſirop Alexandrin, ou violat. Et notez qu'il faut que le boyre ſoit copieux & abondant pour eſtaindre l'ardeur de la fieure interieure qui les brule, car le boire en petite quantité leurs enflambe la fieure pluſtoſt que ne la rafreſchit. Et pource les mentionnés auteurs veulent que l'on donne en fieure peſtilentielle largement à boire au patient. Car cela le prouoque ou à vomir, ou à ſuer, & ſi eſtaint l'ardeur de fieure.

Au ſommeil profond on remedie

die par fortes frications des extremités; & crier souuent & à haute voix au malade, le tenir en lieu clair & bien esuété, luy dōner ventouses sur la mucque auec scarificatiō, luy donner clysteres aygus faitz de decoction de malues, bismalues, bletes, hyssoppe, betoyne, rue, & sauge, & centauree mineur, de chacun demie poignee : agaric deux drachmes, polypode vne once, collocynthe vne drachme, son vne poignee, soit le tout boully en eau, & coulé : y adiousteras Catholicon vne once, Electuaire Inde, ou hierepicre composee de Galien, demie once, sel vne drachme, miel commun demie once, Soit fait clystere, lequel prendra au matin ou bien deuant souper durant le subeth, qui est le long & profond sommeil. Aussi est bon luy faire odorer de la poudre de

cheueux bruslez auec du vinaigre trempee, car cela esueille fort le patient. Et si au contraire le patient ne peut dormir, luy donneras du sirop de papauere à l'heure de son dormir deux onces, auec decoction de laictues & graine de pauot blanc, & luy oindras le front auec l'onguēt populeon, & vn peu de semence de pauot blanc & d'anet. Tu luy oindras aussi les narilles d'huyle de pauot, & violat auec vn grain d'opium, & de saffran autant incorporés ensemble, si la necessité le requiert, & non autrement.

Pour le spasme. Le spasme s'il suruient au patiēt, est signe mortel & peu en rechappent, selon l'aphorisme de Hippocras liure second, aphorisme 26. Ce neantmoins ne faut pour cela laisser le malade sans secours, & y sera pourueu par onctiōs faites à la nuque d'huyle violat & de lis blanchz

y surmettant de l'aine grasse parfumee d'encens, benioin, & estorac, & tiendra en la bouche vne piece de noix muscade,& la machera souuent. Et luy donnera-on des clysteres lenitifz, & non aiguz, & luy faire boire eau d'orge auec sirop violat & l'humecter auec bõs bouillõs: car tel spasme pour le plus souuent prouiét de inanition,& est ordinairement mortel.

La froideur des extremités, en fiebure pestilentielle & toute autre fiebure aigue, denote foiblesse & mortificatiõ de chaleur naturelle, & est signe totalement par le plus souuent mortel. Il faut en ce cas eschaufer les extremités auec linges chauldz,& luy chaufer souuent les piedz & mains,& luy donner quelque peu de vin pour viuifier la chaleur naturelle mortifiee & abbatue, luy faire tenir vn clou de giofle à *A la froideur des extremités.*

la bouche, luy donner de la poudre de Diacameron ou de Diamuse: le tenir chaudement dans le lict, & cõtregarder que vent ou froid aucunemẽt ne le touche. Mais quãd le pouure patient est venu iusques là, il y a pouure espoir de luy, comme tesmoigne Hippocras liure quatriéme des aphorismes, aphorisme XLVIII. car c'est vn signe de mort prochaine.

DE L'ORDRE ET REgime que doibuent obseruer ceux qui assistent aux malades de peste pour le seruir,

CHAP. XVI.


L est chose euidente que ceux qui habitẽt cõtinuellement auec les infectz de peste

peste sont en grand danger de receuoir la mesme infection de leurs malades, pour hanter auec eux nuit & iour, receuoir leur halaine, sentir leurs puātises, & attirer l'air infecté des maisons infectes de leurs maladies: qui est chose fort dangereuse, comme bien la dit Galien premier liure des differences des fieures, chapitre second. Parquoy ceux qui ont fait deliberation se tenir auec les infectz de peste doiuent auoir grād esgard à soy preseruer de peur de prēdre le mal. Et en premier lieu doiuēt se retirer à Dieu, le suppliant les vouloir preseruer, affin qu'estantz ainsi par la grace de Dieu preseruez, ilz puissent mieux accomplir l'office de charité à l'endroit de leur malade, pour le secourir & seruir de tout son pouuoir: ce qu'a Dieu est fort aggreable & plaisant, donc suyuāt l'ordre

escript au chapitres second, troisieme, quatriéme, & cinquiéme, de ce traité, il vsera des preseruatifz illec escriptz selon la complexion, aage, vertu, & nature des humeurs abondantz en luy, prenant medecines ou pillules appropriees, pouldres, oppiates, tablettes contre peste, theriaque ou metridat, selon la forme que nous auons donnee és lieux allegués, & ce cōtinuant sans intermission.

Quand il visitera son malade, il ne s'approchera pres de luy par trop, pour ne recepuoir son haleine, ains s'en tiedra esloigné au plus qu'il luy sera possible, mesmes à ieun. Aussi au parauant qu'entrer à la chambre du malade, principallement le matin, fera esuēter la chambre, ouurir les fenestres quelque temps auant qu'il y entre, fera arroser la chambre d'eau & vinaigre, &

y faire

y faire bon feu quelque temps que ce soit, ou en Esté, mediocre de sermens de vigne, de romarin ou geneure. Perfumer la chambre des perfums deuāt ditz au regime preseruatif.

En entrant à la chambre du malade il tiendra en ses mains vne torche ou plusieurs chandelles de cire bien allumees ou eschaufettes pleines de bonne & viue brase, y mettant aucun des perfums dessus escriptz. Il tiēdra en sa bouche racine d'angelique, ou Zedoaire, ou vn clou de girofle, ou de l'escorce de citron, orange, ou limon. Se lauera les mains, le visaige, & le front, les temples, de bō vinaigre meslé auec eau rose ou eau simple, & s'il a le moyē il s'en frotter a la poytrine & les lieux des emonctoyres: mais cela n'est pas trop seur ny aisé à faire. Changera souuent & presque tous les,

les iours d'habillemens & chemise, tiendra en ses mains, pommes, orages, limons pour les sentir souuent.

Tiendra vne esponge trempee en liqueur d'eau rose, vinaigre rosat, vin blanc, meslés ensemble auec poudre de girofle de zedoaire & angelique. Laquelle odorera souuent & d'icelle liqueur en tiendra à la bouche & en arrousera le gosier. Perfumera toute la maison & chambre du malade deux ou trois fois le iour, & plus en Esté, pour estre les iours longz.

Quand il viẽdra toucher le mala de luy fera tourner le visage en arriere, affin que l'alaine ne luy coure sus. Et celluy q̃ fait cest office d'attoucher le malade, tournera aussi le visaige arriere par mesme fin de ne receuoir l'infection. Se tiendra net, en ses habitz souuẽt remuez, se

purg

purgera souuent auec les pillules contre peste, ou autre medicament approprié. Sera sobre en son viure, se gardant de superfluité de viãdes, & de boire. Se tiendra ioyeux,& en bon espoir: chassera de soy toute crainte,peur,tristesse,melancholie. Car ceux qui sont en cest affaire plus idoines sont les gens de bon cœur, allegres, plaisantz & bien complexionnês, qui mesprisent le danger de la mort,& sont addrois à faire seruice mesme aux pere & mere, enfans, femme, freres & seurs, & leurs amis. Ce sone ceux en verité qui en tel cas portent moins de dãger, & ausquelz Dieu voyãt leur bon zele pouruoit de sa misericorde, les preseruant de si grand dãger. Mais aussi en ce fait ne faut estre temeraire ny trop facile, ny se fier à sa cõplexiõ,ieunesse, vertu,ny force de

de corps. Car à cachettes la malignité du venin pestilentiel rompt tout cela, & si tu n'es caut & prudét, te saisira quand tu penseras estre plus sain: d'autant que longuement tel venin accoustume se tenir caché dãs le corps sans faire aucune, ou à tout le moins notable impression: si comme le venin de la morsure du chien enragé, & tout soubdain sans t'en donner garde se descouure, & fait mortelle impression. Parquoy ne faut estre si audacieux & temeraire de t'exposer si facilement à telz perilz si la necessité ne t'y cõtrainct pour secourir tes parens ou fidelles amys, ausquelz par deuoir de nature tu ne puisses faillir. Ne aussi par le contraire te faut estre si timide, que pour peur de la mort tu delaisses tes pere, mere, femme ou enfans sans secours: ains par le commandement de Dieu & loy de nature tu y doibs

doibs employer tout ton pouuoir, mesme ton sang & ta propre vie, pour la conseruer à ceux qui aprés Dieu, la t'ont donnee, te donnant l'essence & vie tout à vn coup.

LA MANIERE DE *nettoyer les maisons & lieux infectz, les vestemens de laine & toyle, les meubles des maisons infectes. Et combien de temps peuuent demeurer infectz, s'il ne sont bien nettoyés, euentés, & purgés, & dans quel temps ce faisant l'on les peut rendre hors d'infection,*

CHAP. XVII.

NOVS auons dit au premier chapitre de ce traité, la peste estre maladie contagieuse, par sa malignité rauissant la vie. & par ce que

n la

la contagion d'icelle (qui n'est autre chose sinon pareille disposition par vn certain cōsentement occult communiquee par attouchement à autruy) demeure longuement cachee és choses qui la peuuent receuoir, comme sont l'air de la maison infecte, les parois, vestemens de laine, drap, linge, coton, plume, bourre, il est necessaire de bien sçauoir nettoyer les maisons de ceux qui ont esté infectz de peste, pour & aux fins que aprés la guerison des malades voulans rentrer en leurs maisons ne puissent derechef s'infecter par faute de bien auoir nettoyé leurs habillemens, couuertes de lict, coultres, matelas, & vtensilles qui ont serui durant leur maladie. Et pour-ce par maniere d'auertissement à tous en general vn chacun en tēps de peste doit tenir serrez ses meilleurs meubles en lieu se-

paré, pur & net. & ne s'en seruir aucunement : le dy retirer linge, tapisserie, couuertes, & ne tenir pour son seruice, sinon les choses necessaires, & desquelles l'on ne se peut passer sans les auoir auprés de soy, de peur que suruenãt quelque mal en la maison, le tout ne soit infect. Car où il y a vn malade pestiferé en vne maison il infecte incontinent l'air où il habite, les accoustremẽs, couuertes de lict, matelas, coultres, linseulx, & toute chose à luy proche qui peut receuoir son alaine, sueur, crachat, soufle & vapeur sortant d'iceluy. Et toutes choses qui ont substance rare & molle, & beau coup de pores sont idoines à receuoir facilemẽt telle infection, comme laine, linge, couton, & plume. Parquoy faut que ces choses par sus toutes autres soyent soigneusement nettoyees, esuentees, lauees,

purgees. Car elles retiennent longuement l'infection en soy si vne foys sont contaminees : par ce que le venin s'imbibe & incorpore en leur substance vehementemẽt, pour l'espongieuseté & rarité de ces choses. & si comme l'huyle, & poix, resine, graisse, nourrissent, conseruẽt & augmentent le feu, luy seruant de idoyne matiere : tout de mesme la laine, couton, linge, pelisse, & plume nourrissent & entretiennẽt longuement l'infection conceuë du malade pestiferé, retenantz en soy cachee par long espace de tẽps telle pestilente vapeur. si comme nous voyons que les arches & coffres ou l'on met des bonnes senteurs pour entremesler au linge ou accoustremens, retiennent fort longuement telle odeur quelle est de ce que vous y auez mis, comme lauande, roses, oranges, Ciprés, mesme telle odeur

se conserue long temps en telz linges ou accoustremens, comme l'experience nous monstre. Ce qu'aussi nous voyons au coton, où l'on à enueloppé du musc ou de la ciuette, qui garde vne infinité de temps son odeur. Ce que le Poëte Horace à tresbien dit par ces vers, *Horace.*

Quo semel est imbuta recens seruabit odorem
Testa diu. c'est à dire,
Le vase longuement gardera
Telle odeur que mis l'on y aura.

Puis donc que telle infection peut longuement s'arrester cachee és choses susdittes, les faut fort diligemmẽt nettoyer en la forme qui s'ensuit: Les accoustremens de drap du malade desquelz il s'est serui à sa maladie aprés la guerison ou mort d'iceluy, deuroyent pour le plus seur estre bruslés, pour ne mettre

autruy en danger: ce qu'en verité est le plus expedient,& ce qu'en Italie accoustument d'obseruer. Car depuis qu'vn malade pestiferé est guery,tout l'accoustrement tant de la personne durant sa maladie, que de son lict, est enleué par les deputez de la santé, & mis au feu en lieu hors la ville esuenté & patent, ou la nuict venue les ministres à ce cõmis font par le plus souuent tel effect.& tant plus si le malade meurt de celle maladie: vsans de ce moyé, de peur que telle despouille infecte ne porte cõtagion aux suruiuantz. Mais tant y a que tous ne peuuent endurer telle rigueur de perdre à vn coup leur meuble, mesme s'ilz sont pouures, & n'ayantz dequoy se fournir de meuble. Parquoy est necessaire à ceux là y pouruoir par autre moyen, qui est de lauer soudainement tous ses habitz, couuer-

tes de lict, matelas, coultre, non seulement auec eau, ains de forte lessiue, & sauon, si le patient est riche, & non par vne fois, mais plusieurs, & les faire essuyer au soleil, les monstrer souuent au feu fait de Romarin ou geneure, les esuenter nuict & iour à l'air, mesme si le temps est sec & boreal. Car tel vent est merueilleusement bon pour deseicher toute mauuaise vapeur & infection, & les tourner de tous costez, affin qu'ilz prennent l'air & soleil de toutes pars, les perfumer de bonnes senteurs, & ne s'en seruir aucunement d'vn an s'il est possible: car ilz retiennēt l'infection s'ilz ne sont bien lauez & nettoyez plus de trois & quatre ans, mesmes les coultres de plume & matelas, ains iusques à sept ans, comme dessus a esté dict de l'authorité d'Alexāder Benedictus, lequel tesmoigne vne coultre infe-

cte à Venise auoir gardé l'infection l'espace de sept ans, & ceux q y coucherent furent incôtinent surprins de la peste, à faute d'auoir esté bien esuétee, & purgee de l'infection. Et notez que les coutres infectes iamais ne se desinfecteront surement si toute la plume n'est mise hors, & bien semee en lieu aëré, & esuentee longuement, & ainsi des matelas de laine ou de coton ou bourre, soyez auisés. Et s'ilz sont en la maniere susditte soigneusemẽt esuentés, laués, perfumés, continuant l'espace d'vn moys ou quarãte iours, pourront estre purifiés & purgés dans tel temps.

L'on doit tous les iours nettoyer les membres de la maison, lauer les parois, lictz, tables, banchs, sieges de bois, d'eau & de vinaigre, les frotter roidemẽt de peur que nulle sordité du malade n'y demeure.

Tenir les feneſtres ouuertes tout le iour, meſme ſi le vent boreal tire, les fermant toutesfois au vent marin.

Si l'on tient c'eſt ordre les meubles de bois pourront eſtre purgés en vingt & vn iour: car le bois n'eſt ſi apte à receuoir infection pour la ſolidité de ſa ſubſtance & eſpeſſeur de pores que les veſtemens & meubles de laine, coton, peliſſe, & autres ſemblables.

Si le malade à tenu ſur ſoy aucune robbe forree, c'eſt la choſe de quoy plus ſe faut contregarder de manier ou veſtir, que de nul autre choſe: dautant que le poil pour ſa chaleur & ſpongioſité cõſerue plus l'infection que nul autre habit. Ce que par Hieronymus Tracaſtorius en ſon liure de contagion, troyſiéme chapitre, eſt doctement teſmoigné. diſant qu'à Verone en lan 1511

estât suruenue vne cruelle peste qui rauit bié dix mille personnes, d'vne seule robbe fourree & infecte vestue par plusieurs moururent vingt cinq Allemãs, qui tous la vestirent l'vn aprés l'autre, iusques qu'à la fin estant aduertis d'où le mal leur venoit, feirent brusler la robbe.

Les hommes qui ont conuersé auec les malades pestiferés, s'ilz y ont longuement assisté, comme le Chirurgien ordonné pour la peste, le ministre, seruiteurs & chambrieres, peuuent demeurer infectz par l'espace de soixante iours, n'ayantz eux esté frappez: & deuant ce temps n'est bon n'y asseuré les hanter ou dõner entree. mesme si la peste a duré longuement. Mais si aprés auoir seruy ilz se font bien purger & esuenter en lieu sain, prenans remedes contre ce mal, pourront estre netz en quarante iours. Il faut se

garder

garder de manier nulle chose qui ait esté touchee du malade, assauoir meuble de lict & de table, que l'on ait employé à son seruice. car tout cela est infect & contagieux, & gardant en soy longuement le venin: & par-ce ne les faut toucher ou s'en seruir aucunement.

Et sur ce propos l'on demande si l'or & argent manié par vn malade pestiferé, peut estre manyé de sains sans danger. A quoy il faut respondre que l'or & argent & nul metal quant est de soy, n'est capable de receuoir ou retenir infection pour la solidité de sa substāce, & duresse d'icelle, & ausi pource que telz metauz n'ont point de pores larges, ains bien fort petitz, serrés, & estroitz, par respect desquelles choses ilz repoulsent tout venin: à quoy aide ausi leur froidure naturelle. Parquoy les metaux, & pierres ne

ſont capables d'infection comme bien deduit Tracaſtorius en ſon liure de cõtagion quatrieme, chapitre premier. Parquoy quãd à mon opinion ie ne ferois difficulté receuoir, ou à tout le moins manier l'or ou argent d'vn peſtiferé: pourueu toutesfois q̃ l'on ne manie la bourſe, gibeciere, ou linge où ledit argẽt auroit eſté, & que l'on ne reçoiue l'halaine du malade. Car en verité l'or & argent par les raiſons ſuſdittes ne portẽt auec ſoy infection, & ne peuuent la donner à autruy: ſauf qu'il y euſt quelque greſſe ou ſordité en eux attaquee du malade. Et pource aux gens timides eſt plus ſeur ne les toucher ny manier. Et pour plus grande aſſeurãce, eſt fort bon en tel cas mettre l'argent dans vn baſsin ou autre vaſe auec de vinaigre, & le laiſſer la trois ou quatre iours à l'air pourueu q̃ ſoit en lieu

esloigné de larrons. Car telle marchãdise est plustost subiette au danger & infection des larrons que de peste. Et pour estre en plus brief tẽps purgé d'infection, il faut viure sobremẽt, se purger souuẽt, prẽdre les remedes preseruatifz cy dessus ditz. Se tenir ioyeux & allegre, sans aucune crainte ou peur. Car l'allegresse cõforte l'espritvital du cœur, comme dit Auicenne au liure des force du cœur & iceluy conforté & fortifié, se reuenche & resiste mieux contre le venin, l'air infect, & vapeur contagieux.

Si tu obserue ces preceptes tu pourras auec l'ayde de Dieu euiter tout danger de peste tenant l'ordre que dessus, par moyen duquel n'y aura humeurs capables d'infectiõ, & la où il n'y a matiere idoine pour receuoir infection, elle ne si peut attaquer.

REIGLE GENERALE à obseruer à tous pour se contregarder de n'encourir la peste en temps suspect,

CHAP. XVIII.

IL faut en premier lieu inuoquer l'ayde & grace de Dieu, le priãt nous vouloir guarãtir par sa bonté & misericorde. En secõd lieu fuyr la conuersation des gens, & principalement à ieun, tant qu'il est possible. & se tenir loing de ceux à qui l'on parle, & non pres de leur halaine, ains au large & en lieu libre & bien aëré, & non au Soleil.

Si tu es cõtrainct parler à person-

ses infectes, soys esloigné d'eux pour le moins dix ou douze pas, & quād plus lōg seras, tāt mieux fera, te tiēdras en lieu large, & sur vēt qui souffle de toy à l'infect, & non au cōtraire. & soit entre toy & l'infect le soleil ou feu, ou perfums de bonnes odeurs, & tiendras en la main oranges, limōs, pommes de senteur, & en la bouche Zedoaire, Angelique, ou escorce de citron, ou orange, ou vne iacynthe ; & feras court sans long propos. Euiter les lieux estroict, mal esuentés, fuyr les assemblees des gens, lesquelles en temps suspect doiuent estre deffendues, comme danses, Bateleurs, festins, & toute autre chose qui fait assembler le peuple, sauf le seruice de Dieu qu'il ne faut one delaisser.

Mais le plus seur & souuerain remede pour euiter tous inconueniens,

niens, eſt fuyr toſt, & loing, & retourner tard. Voila l'obſeruation & reiglement general pour tous. Dieu ſoit le protecteur & garde de tous.

***